

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA -
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS**

Mémoire présenté pour l'obtention du Diplôme de Magister
Option : Sciences du langage

**DEFAILLANCE LINGUISTIQUE DANS L'EMPLOI DE
LA PHRASE COMPLEXE :
VERS UNE APPROCHE SYNTAXIQUE**

Cas des lycéens de 2^{ème} année secondaire
Lycée Mohamed Laarbi Ben Mhidi.Biskra

Sous la direction de :
Pr. BENSALAH Bachir

Présenté par :
KALFALI Ibtissam

Membres du jury:

Pr. DAKHIA Abdelouahab	Université de Biskra	Président
Pr. BENSALAH Bachir	Université de Biskra	Rapporteur
Pr. ABDELHAMID Samir	Université de Batna	Examineur
Dr. FEMMAM Chafika	Université de Biskra	Examineur

Année Universitaire 2015 – 2016

Dédicace

Je dédie ce travail à ma chère mère et à mon père qui n'ont pas cessé de m'encourager et de prier pour moi

A l'âme de mon cher frère Sofiane

A mon très cher mari Khaled pour son soutien qui m'a permis de réussir mes études

A mes sœurs et mes deux frères Abdenour et Toufik qui étaient toujours présents pour m'aider

A ma petite fille Chahd , mon petit ange

Et à toute ma famille et à mes chères amies

Remerciement

Je tiens à remercier avant tout, mon Dieu de m'avoir accordé la volonté et la capacité pour achever ce travail.

Je remercie infiniment en premier lieu mon encadreur Pr BENSALAH Bachir d'avoir m'encadré.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à tous mes enseignants

Mes remerciements spéciaux vont aussi à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail

LISTE DES ABREVIATIONS

- **Adj:** Adjectif
- **COD:** Complément d'objet direct
- **Dét :** Déterminent
- **Fém:** Féminin
- **GN:** Groupe nominal
- **GV:** Groupe verbal
- **N:** Nom
- **Masc :** Masculin
- **P:** Phrase
- **Plur:** Pluriel
- **Prép:** Préposition
- **PSC:** Proposition subordonnée circonstancielle
- **SN:** Syntagme nominal
- **SP:** Syntagme prépositionnel
- **SV:** Syntagme verbal
- **V:** Verbe

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	02
----------------------------	----

PREMIER CHAPITRE :
ÉLÉMENTS DE DEFINITION

I. GRAMMAIRE ET SYNTAXE

1. Définition de la grammaire.....	06
2. Grammaire et linguistique.....	07
3. Composantes de la grammaire.....	08
3.1 Morphologie.....	08
3.2 Syntaxe.....	09
4. Syntaxe et théories syntaxiques.....	10
4.1 Syntaxe distributionnelle.....	10
4.2 Syntaxe transformationnelle	11
4.3 Syntaxe générative	12
4.4 Syntaxe fonctionnelle.....	14
5. Syntaxe et sémantique.....	15
6. Grammaticalité, acceptabilité et intelligibilité.....	16
7. Manipulations syntaxiques.....	17
8. Défaillance linguistique.....	20

II. SYNTAXE DE LA PHRASE

1. Définition de la phrase.....	21
2. Phrase et énoncé.....	22
3. Phrase ou proposition.....	23
4. Définition de la phrase simple.....	24
5. Arbre syntaxique.....	25
6. Définition du syntagme.....	27
6.1 Syntagme nominal.....	27
6.2 Syntagme verbal.....	28
7. Ordre des mots.....	30

III. DE LA PHRASE AU TEXTE

1. Définition du texte.....	31
2. Typologie du texte	32
3. Cohérence et cohésion.....	34
3.1 Cohérence.....	34
3.2 Cohésion.....	35

DEUXIEME CHAPITRE :
AUTOUR DE LA PHRASE COMPLEXE

I. PHRASE COMPLEXE : DEFINITION.....	38
II. PROCEDES SYNTAXIQUES DE LIAISON.....	39
1. La coordination.....	39
2. La juxtaposition.....	41
3. La subordination.....	42
III. L'OUTIL DE LIAISON : LA CONJONCTION	44
IV. SUBORDINATION CIRCONSTANCIELLE	45
1. Sens des circonstancielle.....	45
2. Types de la subordination circonstancielle.....	46
2.1 Subordonnée circonstancielle de temps (la temporelle)	46
2.2 Subordonnée circonstancielle de cause (la causale)	47
2.3 Subordonnée circonstancielle de conséquence (la consécutive)	49
2.4 Subordonnée circonstancielle de but (la finale).....	50
2.5 Subordonnée circonstancielle de concession (la concessive)	50
2.6 Subordonnée circonstancielle de condition (la conditionnelle).....	51
2.7 Subordonnée circonstancielle de comparaison (la comparative)	51
V. LES RELATIVES : FORME ET FONCTION.....	52
VI. LA STRUCTURE ET LA VALEUR DES COMPLÉTIVES.....	55
VII. LES COMPLETIVES ET LES INFINITIVES	58

TROISIEME CHAPITRE :

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

I. DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'APPRENANT LYCÉEN.....	60
II. PRÉSENTATION DU CORPUS	61
1. Le premier exercice.....	62
2. Le deuxième exercice.....	62
3. La production écrite.....	63
III. ANALYSE DU CORPUS.....	63
1. La démarche d'analyse.	63
2. L'analyse des réponses du premier exercice.....	64
3. L'analyse des réponses du deuxième exercice.....	65

4. Les productions écrites.....	68
4.1 La définition de la production écrite.....	68
4.2 La production écrite et la production orale.....	68
4.3 L'analyse des résultats des productions.....	71
IV. IDENTIFICATION DES CAUSES DE LA DÉFAILLANCE	
LINGUISTIQUE	72
1. La polysémie des conjonctions	72
2. L'interférence linguistique.....	73
3. Les types d'interférence.....	74
3.1 Les interférences phonologiques.....	74
3.2 Les interférences morphosyntaxiques.....	75
3.3 Les interférences sémantiques.....	75
4. La notion de l'interlangue.....	76
5. La langue maternelle.....	77
6. La langue étrangère.....	77
7. La comparaison entre la syntaxe de la phrase française et arabe.....	78
8. L'erreur vs La faute.....	79
9. Les types d'erreur.....	80
9.1 Les erreurs interlinguales.....	80
9.2 Les erreurs intralinguales.....	81
CONCLUSION GÉNÉRALE	83
BIBLIOGRAPHIE	86
ANNEXES	92

INTRODUCTION GENERALE

À côté de la phonétique, la lexicologie, la sémantique et toute autre discipline ayant trait à la question de l'apprentissage d'une langue, la syntaxe joue un rôle fondamental dans la maîtrise d'une langue. Certes, on ne peut pas apprendre une langue étrangère sans donner plus d'importance aux règles qui la régissent, car il faut reconnaître qu'une syntaxe fautive suscite forcément une mauvaise compréhension du texte. Ceci dit que la syntaxe française, reconnue d'ailleurs comme difficile, est une discipline qui traite des modalités d'agencement des constituants d'une langue. Elle décrit en fait les règles par lesquelles on combine en phrase les unités significatives et les relations qu'entretiennent ces mêmes constituants au sein de la phrase.

Quant aux mots, ils ne sont pas isolés dans le discours ; au contraire, ils sont enchaînés les uns aux autres et entretiennent des rapports entre eux. Ils se combinent pour construire des unités plus grandes : la phrase. Celle-ci, considérée comme un assemblage organisé pour exprimer un sens complet, pose – notamment la phrase complexe – de sérieux problèmes aux apprenants lycéens.

Toutes ces évidences laissent croire que les apprenants d'une langue étrangère - quels que soient leur âge, leur environnement sociolinguistique – commettent de plus en plus des erreurs syntaxiques. L'exception cependant peut être envisageable pour un nombre réduit d'apprenants produisant des écrits satisfaisants, alors que la majorité demeure toujours en difficultés et rencontre souvent des problèmes de syntaxe de la phrase complexe, ce qui bloque ces apprenants à bien manipuler les conjonctions de subordination.

De ce fait, nous pensons que la problématique de la présente recherche réside dans ce qui suit :

L'incapacité des apprenants à maîtriser tous ces éléments syntaxiques de la phrase complexe et leur manipulation, et ceci suite peut-être à

une confusion avec ces mêmes éléments de la langue maternelle. A ce point s'ajoute également la question de l'insuffisance et les méthodes d'application de la matière proposée dans les programmes retenus.

C'est pourquoi, il semble que les interrogations qui pourraient être valables pour cette problématique résident en fait dans les causes réelles de cette défaillance linguistique en matière d'usage de la phrase complexe qui pose un grand problème. Aussi, il est question de mettre l'accent sur les facteurs définissant la possibilité du choix chez les apprenants des conjonctions de subordination adéquates.

Quant aux hypothèses qui pourraient être évoquées à cette problématique, elles peuvent être vues à travers deux éléments :

- Le premier réside dans le phénomène de l'interférence linguistique où l'apprenant dans plusieurs situations discursives confond entre les règles de la langue étrangère et celles de la langue maternelle.
- Le second se voit également à travers le phénomène de la polysémie des conjonctions employées dans le texte

Ce sont donc les deux éléments fondamentaux pouvant être valables pour une meilleure prise en charge de cet handicap linguistique. C'est pourquoi, il nous a paru important que la réalisation de cette étude ne peut atteindre son objectif premier que par le choix d'un corpus produit par ces apprenants lycéens eux mêmes, public qui – pour nous – éprouve énormément de difficultés et obstacles notamment quand il s'agit de la question de l'identification de la phrase complexe et son utilisation lors des productions écrites. C'est ainsi que l'objectif de la présente recherche se fixe : décrire et analyser les causes réelles de ces défaillances linguistiques liées à la phrase complexe et son emploi. En conséquence, mesurer et évaluer en même temps

les capacités de ces apprenants en matière de syntaxe pour remédier les problèmes et prévoir des corrections adéquates.

*P*our ce faire, nous avons opté pour deux méthodes nécessaires et complémentaires : descriptive et analytique. Nous procédons d'abord par tester les connaissances syntaxiques des apprenants par des exercices dans le but d'identifier les phrases complexes. Les élèves seront appelés ensuite à produire de courts textes qui seront soumis à l'analyse ; ce qui permettra de relever les différentes constructions phrastiques incorrectes.

*L*a réalisation de cette recherche a nécessité une architecture globale reposant sur trois chapitres où les notions et les mots clefs seront pris en considération. Le premier chapitre sera réservé à quelques éléments définitoires des concepts fondamentaux liés à la syntaxe. Le deuxième chapitre prendra en charge d'étudier les constitutions de la phrase complexe et les différentes subordinations. Enfin, dans le troisième chapitre seront présentés les résultats obtenus pour essayer de montrer les causes réelles de cette défaillance linguistique.

PREMIER CHAPITRE
ELEMENTS DE DEFINITION

I. GRAMMAIRE ET SYNTAXE

1. Définition de la grammaire

La grammaire est reconnue comme la description complète de la langue c'est-à-dire des principes d'organisation de la langue. Cette définition éclaircit la notion de grammaire comme étant un ensemble de règles décrivant le fonctionnement d'une langue. SIOUFFI.G et RAEMDONCK.D.V expliquent que le mot grammaire est étymologiquement « *issu du mot grec *gramma* qui signifie lettre. Etymologiquement la grammaire c'est donc l'art d'écrire : c'est la maîtrise du langage par la pratique de son écriture. Ainsi le mot *grammatikos*, en grec, signifie lettré, cultivé* »¹.

Selon MOUNIN George, la grammaire est : « *un ensemble de structures linguistiques propres, une description de ces structures et un ensemble de règles prescriptives* »². A la lumière de cette citation, nous pouvons dire que cette notion renvoie à l'étude des régularités caractéristiques d'une langue, il s'agit d'une description complète de la langue. Elle correspond à un ensemble abstrait de règles, la description de cet ensemble est la tâche du grammairien. Ce dernier décrit avec rigueur les unités composantes d'une langue donnée.

Chez GREVISSE Maurice, la grammaire est l'étude systématique des éléments constituant une langue. De ce fait, elle peut comprendre diverses composantes : l'une centrale est la syntaxe qui traite de l'organisation des éléments de phrase et les trois autres sont : la morphologie qui étudie la variation de la forme des mots, la sémantique qui étudie le sens, et la phonétique, étude de la production et de la perception des sons des langues humaines.

¹ SIOUFFI.G et RAEMDONCK.D.V : 100 fiches pour comprendre la grammaire, Bréal, 2007, p. 08.

² MOUNIN George : Dictionnaire de la linguistique, Presses universitaires de France, 1974, p. 157.

2. Grammaire et linguistique

« *La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Par scientifique, on veut dire que cette étude tente d'être objective* »¹. Cette définition de PIERRE Léon et BHATT Barthe résume bien la linguistique dans son ensemble malgré les différents courants linguistiques. Comme science, elle obéit aux exigences de l'analyse scientifique qui se caractérise par une méthode et par : l'observation, la description, l'explication, et l'élaboration théorique. Elle entretient des rapports avec les sciences humaines : philosophie, psychologie et sociologie....

La linguistique s'oppose donc à la grammaire, si celle-ci est définie comme l'ensemble des règles qui constituent une langue ; la linguistique viserait plutôt à la définir, elle ne la renferme pas sous des règles strictes. Elle englobe toutes les sciences de la langue. Cette dualité entre la grammaire et la linguistique peut se traduire de cette façon : la grammaire est normative tandis que la linguistique est descriptive, elle se contente de décrire. Chronologiquement, la linguistique est une science plutôt jeune par rapport à la grammaire qui a des siècles d'existence. La linguistique n'a pas cessé de se développer et de connaître divers courants et tendances.

La grammaire a emprunté ses concepts et ses méthodes aux sciences de la langue. Ce que nous appelons « la grammaire scolaire » au prix bien sûr d'une adaptation de ses concepts au milieu scolaire. Enfin de compte ni la linguistique, ni la grammaire ne suffisent à décrire ou à normaliser la langue. Considérées comme des inventions humaines, aucune n'est parfaite pour la simple raison que l'homme n'est pas parfait.

¹ PIERRE Léon, BHATT Barthe : Structure du français moderne, Canadian schofars, Canada, 2005, p. 03.

3. Composantes de la grammaire

3.1 Morphologie

La morphologie est l'étude de la forme des mots, de leur structure et de la façon dont ils sont construits. En d'autres termes, c'est l'étude des variations de la forme des mots régulièrement associés à des significations différentes. BESSAC Téréome la définit comme étant une « *partie de la grammaire qui étudie les problèmes relatifs à la formation des mots et aux variations de leurs désinences dans une acception traditionnelle, on oppose la morphologie à la syntaxe qui étudie la manière dont les mots se combinent pour construire des unités plus vastes (syntagmes et phrases)* »¹

Le concept de morphème est central dans la plupart des approches modernes de la morphologie. C'est la plus petite unité formelle dotée d'une signification : il est constitué d'un ou de plusieurs phonèmes. Nous pouvons distinguer les morphèmes lexicaux représentant les bases ou les radicaux de morphèmes grammaticaux qui eux représentent les affixes : c'est à dire une lettre ou un groupe de lettres, au début « préfixe » ou à la fin « suffixe ».

Nous devons distinguer les deux grands domaines de la morphologie. La morphologie lexicale qui est la façon dont radicaux et affixes se combinent entre eux pour former des mots nouveaux responsables à la description de tous les processus qui sous-tendent la création de nouvelles unités lexicales, principalement, la dérivation et la composition qui président à la formation des mots. Quant à la morphologie grammaticale, c'est la façon dont un morphème lexical se combine à des grammèmes qui expriment des contenus grammaticaux, et traite des variations de la forme des mots selon les catégories du nombre, du genre, et de la personne, c'est ce que nous appelons la flexion ; C'est pourquoi nous parlons aussi de morphologie flexionnelle.

¹ BESSAC Téréome : Troubles des apprentissages : dictionnaire pratique, Hachette, Paris, 2013, p. 245.

Certains linguistes proposent d'étudier l'ensemble des phénomènes morphologiques et syntaxiques en une seule discipline appelée la morphosyntaxe. Celle-ci consisterait à décrire l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement une phrase. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions, agencement des marques syntaxiques autour du nom, du verbe, de l'adjectif,...

3.2 Syntaxe

La syntaxe occupe une place importante dans la grammaire. Les mots se combinent selon un certain ordre pour construire des grandes unités linguistiques qui représentent les phrases. La syntaxe s'intéresse à l'étude de cet ordre des mots qui caractérise chaque langue. Etymologiquement, le terme de syntaxe vient du grec « *suntaxis* » qui veut dire « mise en ordre, disposition ». Elle est considérée comme étant une partie de la grammaire traitant de l'organisation des différents constituants de la phrase, de leur place, leur accord et mettant en évidence leur fonction.

Selon HADERMAN Pascale, SLICK.A.V et BERRÉ Michel « *La syntaxe est l'art d'énoncer des propositions d'une manière correcte – elle embrasse les rapports des avec les idées, les rapports des mots entre eux et la place que les mots doivent occuper* »¹. A la lumière de cette citation, nous pouvons dire que la syntaxe est une discipline qui sert à éclaircir les différents types de rapports existant entre les mots à l'intérieur des phrases afin d'exprimer un sens complet. La syntaxe se distingue de la morphologie, étude de la formation interne des mots qui se fait à partir des plus petites unités appelées morphèmes. La conjonction des deux disciplines précédentes donne naissance à ce que nous appelons la morphosyntaxe qui concerne l'ensemble

¹HADERMAN Pascale, SLICKE.A.V, BERRÉ Michel : La syntaxe raisonnée, De Boeck Bruxelles, 2003, p. 358.

des structures qui permettent de construire un énoncé et qui porte aussi bien sur les différentes formes des mots. Le domaine de la syntaxe ne se suffit pas à lui même, il fait appel aux autres domaines notamment la sémantique, étude de la signification des mots. La phrase est composée d'éléments qui construisent son sens. C'est l'aspect sémantique qui dépend de l'ordre des mots dans une phrase, celui-ci peut changer le sens voulu. Syntaxe et sémantique sont intimement liées.

4. Syntaxe et théories syntaxiques

Pour analyser les faits linguistiques, la syntaxe traditionnelle essaye de faire coïncider les descriptions de toutes langues avec celles du latin ou du grec. En raison des insuffisances de cette syntaxe, diverses approches se sont développées : le distributionalisme de Bloomfield, la syntaxe générative de Chomsky... Ces différentes théories tantôt s'opposent et tantôt se complètent :

4.1 Syntaxe distributionnelle

Etudier une langue, c'est avant tout réunir un corpus : c.à.d. un ensemble varié d'énoncés émis par les usagers une époque donnée. La syntaxe distributionnelle établit une forme de description basée sur la répartition des unités linguistiques à l'intérieur de la phrase. Alors le premier critère est celui de la distribution des mots. Ce qui importe dans l'analyse linguistique, c'est d'indiquer les différents contextes ou environnements de l'unité qui servent à définir la distribution de cette unité. CANELAS Sandra dit que : "*La distribution d'un élément sera définie comme de tous les environnements de cet élément*"¹. En d'autres termes, il s'agit de préciser les éléments qui précèdent et suivent l'unité.

¹CANELAS Sandra : La grammaire enseignée en classe, Peter Lang, Berne, 2009, p. 40.

Le modèle distributionnel envisage la phrase comme une suite organisée d'unités constitutives qui a des occurrences bien précises présentant une hiérarchie de niveaux d'analyse. La distribution de chaque unité est l'ensemble des positions que cette unité peut occuper. Du point de vue distributionnel, il s'agit de l'analyse en constituant immédiat, un article, un pronom démonstratif ou possessif appartenant à la même catégorie, à la même partie du discours, en effet leur distribution est la même :

-*Cette maison est grande*

-*Ma maison est grande*

- *La maison est grande*

A propos de ce type d'analyse, il faut souligner que la cohérence de la méthode distributionnelle avec ses principes généraux se base sur la commutation et elle refuse de se fonder sur le sens comme dans les grammaires traditionnelles. Cette méthode a donné lieu à des analyses variées de la part des différents linguistes où chacun élabore une manière spécifique de commutation. Nous pouvons citer le modèle distributionnel qui utilise les techniques des angles. Les constituants sont regroupés dans des classes syntagmatiques et chaque angle représente un niveau d'analyse. En tout cas, la méthode distributionnelle a une portée pratique intéressante qui se base seulement sur les positions qui ont une place importante dans les études de la langue.

4.2 Syntaxe transformationnelle

La syntaxe transformationnelle est née des problèmes que la syntaxe distributionnelle ne peut résoudre et qui n'est pas capable de trouver les critères formels qui expliquent pourquoi la distribution des constituants qui sont également valables avec des sens différents. " *Les transformations, ou composantes transformationnelles de la syntaxe d'une langue, n'affectent pas le sens des phrases de base, qui seules reçoivent une interprétation*

sémantique : les transformations sont des opérations purement formelles intéressant les suites générées par le sens"¹ . Les énoncés n'acceptent pas toujours les mêmes transformations comme dans le cas des interrogatives, des relatives et des passives :

-Le renard chasse un lapin

-Que chasse le renard ? C'est un lapin

Si nous remplaçons le lapin par le matin, nous disons que la transformation est impossible :

- Le renard chasse le matin → Que chasse le renard ? C'est le matin.

Dans le cas d'une transformation passive, nous disons :

-Le lapin est chassé par le renard (possible)

- Le matin est chassé par le renard (impossible)

La syntaxe d'une langue est composée d'un ensemble de phrases qui reçoivent une interprétation sémantique. Toutes les autres phrases sont le résultat des opérations de transformations : déplacement, substitution, addition, ... Cependant des objections ont été avancées mettent en cause les bases de la théorie transformationnelle. Elle ne se propose en effet que de décrire les faits de langues. Ce qui va donner naissance à une variante plus rigoureuse et presque plus philosophique dont le théoricien est Noam Chomsky qui veut offrir un modèle capable d'expliquer pourquoi et comment un sujet parlant une langue peut construire et comprendre un nombre indéfini de phrases .

4.3 Syntaxe générative

Noam Chomsky construit sa théorie à partir du pouvoir créateur du langage. Il cherche à connaître comment expliquer qu'un locuteur produit et

¹ DUBOIS.J, GIACOMO.M, MARCELLESI.C, GUESPIN.L et MEVEL.J.P : Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973, p. 493.

comprend des phrases qu'il n'a jamais entendues auparavant. Nous donnons l'exemple de l'enfant, il n'a pas entendu toutes les phrases employées par lui-même mais il en emploie quand même à partir de l'âge de 2 ans presque ou une telle théorie s'applique à toutes les langues, et par conséquent, la grammaire qui en découle s'applique également à toutes les langues. Selon le nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage " *Pour chaque langue, il doit être possible de construire sur le modèle de cette théorie, une grammaire à la fois observationnellement et descriptivement adéquate. La théorie doit donc être universelle*"¹

Les règles de cette syntaxe, constitue de la compétence. C'est à - dire le savoir linguistique des sujets parlants d'une langue. L'emploi de cette langue dans une situation particulière de communication révèle de la performance. Elle représente la manifestation de la compétence par les actes de paroles, les activités d'encodage et de décodage.

Dans la terminologie de la syntaxe générative le comportement linguistique est défini par deux concepts : Compétence et performance. Cette opposition théorique procède d'une réinterprétation de l'opposition saussurienne de la langue et de la parole. Chez les générativistes, elle différencie d'une part la capacité de produire une ensemble des énoncés construits par divers facteurs non linguistique comme l'état émotionnel (stress) ou l'état physiologique (fatigue).

Les objections à la syntaxe générative concernent l'innéisme : les compétences sont d'un certain point de vue inné : l'homme naît avec des mécanismes qui lui permettent d'engendrer toutes les phrases possibles mais il n'existe pas un moyen de reconnaître exactement le degré de la grammaticalité d'une phrase sans recourir à un grammairien.

¹ DUCROT Oswald, SCHAEFFER Jean-Marie : Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, Paris, 1972, p. 81.

4.4 Syntaxe fonctionnelle

Le linguiste Martinet André ébauche une théorie générale de la langue qui part de l'idée saussurienne : Dans la linguistique de Saussure, l'étude de la langue est avant tout la recherche des fonctions que jouent la communication, les éléments, et les mécanismes qui interviennent en elle. Pour lui, ces fonctions seraient à l'origine de la structure interne de la phrase. Selon COSERUI Eugenio " *la syntaxe fonctionnelle c'est le paradigme du signifié grammatical. Elle établit la structure sémantico-grammaticale propre d'une langue donnée ou bien puisque dans la langue toute structure concernant les deux plans sémiotiques : l'expression et le contenu est sémantiquement motivé-plus simplement : la structure grammatical d'une langue* ".¹

Dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle, la double articulation désigne la propriété de tout énoncée linguistique d'être segmenté à deux niveaux : la première articulation, est celle selon laquelle les unités ayant une face formelle c'est-à-dire une signification dans la terminologie de Saussure et une face significative c'est-à-dire le signifié, nous appelons monèmes les unités qui possèdent une forme et un sens. Ils les combinent entre eux pour permettre de construire un énoncée significatif. Au second niveau, c'est-à-dire la deuxième articulation, les monèmes peuvent être segmentées en unités plus petites qui ne possèdent pas de sens : ce sont des unités distinctives appelées des phonèmes qui ont pour fonction de distinguer les monèmes. La substitution des phonèmes entraîne une modification des monèmes.

Exemples :

* *Tète/Bête*

[t ε t] [b ε t]

* *Gâteau/ bateau*

[gato]/ [Bato]

¹ COSERUI Eugenio : Principes de syntaxes fonctionnelles, Librairie Klincksiek, Paris, 1989, p. 05.

5. Syntaxe et sémantique

Pour communiquer entre eux, les hommes utilisent essentiellement la langue parlée ou écrite. Tout message peut être étudié selon deux aspects ; celui de la signification, il s'agit du contenu sémantique et celui de sa structure c'est-à-dire des règles grammaticales employées pour sa construction et qui forment l'aspect syntaxique.

C'est également le point de vue de BAYLON Christian et FABRE Paul qui considèrent que : « *Les sens s'expriment à travers des formes entrant dans une hiérarchie syntaxique qui aboutit au discours : le sens total d'un énoncé est fonction, du sens des monèmes qui le composent et des relations sémantiques qui les unissent. La forme fournit des indices sémantiques : elle n'est pas totalement indépendante du sens.* »¹.

La distinction entre analyse syntaxique et analyse sémantique correspond à l'approche la plus répandue en linguistique contemporaine, celle du structuralisme introduit par Ferdinand de Saussure. Ces deux types d'analyse : sémantique et syntaxique, en linguistique ont pour finalité de caractériser la phase dans son ensemble, principalement par la détermination de ses structures. Cette détermination sera basée sur une caractérisation des éléments de base : les mots et leurs propres constituants, mais d'une manière différente selon les deux analyses.

L'analyse syntaxique s'occupe des syntagmes de la phrase. Elle peut ainsi être identifiée comme une analyse des structures fonctionnelles respectant les règles de la grammaire. L'analyse sémantique de son côté s'intéresse à des structures en observant les critères propres à la construction du sens. Nous analyserons ainsi l'exemple suivant : « *J'ai trente cinq ans* ». Si cette phrase est prononcée par un sportif répliquant à la réflexion d'un ami qui s'étonne

¹BAYLON Christian, FABRE Paul : Initiation à la linguistique, Armon Colin, 2005, p. 138.

de voir quitter la compétition, alors, cette phrase signifie « *Je suis trop vieux* », ou bien une personne qui vient d'être licenciée d'une entreprise répondant à la question suivante : « *Tu as passé l'âge ?* », « *J'ai trente cinq ans* » signifie ici « *Je suis encore jeune* ».

6. Grammaticalité/Acceptabilité/Intelligibilité

La notion de "grammaire" est primordiale en linguistique. Le linguiste, lui, a la tâche de déterminer les énoncés qui sont valides dans une langue, qui sont conformes aux règles grammaticales d'une langue. Ceci mène à la distinction entre la grammaticalité, l'acceptabilité et l'intelligibilité qui renvoient à des notions différentes :

Généralement, juger la grammaticalité d'un énoncé quelconque c'est-à-dire si l'énoncé envisagé respecte les règles grammaticales. Il s'agit d'une conformité aux règles de la grammaire. Le terme « grammaticalité » désigne le caractère d'une phrase bien construite, dont la syntaxe est correcte. C'est le contraire d'agrammaticalité. Nous considérons la phrase « *La petite fille joue dans le jardin* » comme une phrase grammaticale alors que la phrase « *petite la fille dans jardin le* » est agrammaticale.

La notion de grammaticalité est à distinguer d'une part de la notion d'interprétabilité et d'autre part de celle d'acceptabilité. Cette dernière peut être considérée comme un caractère d'une phrase acceptable pour la syntaxe et qui pourrait être compris. C'est à dire une phrase correcte et signifiante. Nous pouvons dire que « *L'acceptabilité d'un texte est conditionnée par deux propriétés : un texte acceptable dont le langage est grammaticalement bien formé et qui est, en outre, bien approprié à la situation de la communication* »¹.

¹ HOEK Leo : La marque du titre, De Gruyter, Paris, 1981, p. 67.

Quant à l'intelligibilité, elle peut désigner un caractère d'une phrase qui est intelligible c'est-à-dire compréhensible. Elle représente un jugement complémentaire de celui de grammaticalité. Le caractère d'intelligibilité d'un énoncé dépend évidemment du contexte. Un énoncé comme « *toi texte rédiger* » est composé de trois éléments qui impliquent la présence d'un sujet et un objet et un contexte qui varie selon l'intention de l'émetteur : « *Tu veux rédiger un texte* » ou « *C'est toi qui as rédigé un texte* », donc, une phrase agrammaticale peut être interprétable. Nous pouvons aussi produire des énoncés grammaticaux mais qui sont difficilement interprétables. Grammaticalité et intelligibilité sont donc complémentaires.

7. Manipulations syntaxiques

Les manipulations syntaxiques (aussi appelées opérations syntaxiques) : sont des outils linguistiques qui permettent de découvrir et de comprendre les fonctionnalités de la phrase afin de mettre en évidence. STARETS Moshé pense que : « *les opérations syntaxique consistant à déplacer des éléments de la phrase sont régies par des règles appliquées aux structures renfermant élément. Par conséquent, afin d'être mesure d'effectuer des opérations syntaxique dans une phrases, le locuteur doit en reconnaître les structures constituantes les caractéristiques différents* »¹.

a. L'effacement

L'effacement (appelé aussi la soustraction) est une manipulation syntaxique qui consiste à supprimer un mot ou un groupe de mots dans une phrase pour identifier le noyau d'un groupe de mots et la fonction des groupes obligatoires ou facultatifs :

¹STARETS Moshé : Théories syntaxiques du français contemporain, Presses de l'université Laval, 2000, p. 06.

Exemples :

- ~~Mardi soir~~, je présiderai la réunion.
- ~~Ce petit garçon~~... *(phrase agrammaticale)
- Ce ~~petit~~-garçon (le mot *garçon* est le noyau du Gn)
- *Le bon professeur de français explique la leçon*

Dans la dernière phrase, le GN «Le bon professeur de français », nous pouvons effacer le G adj *bon* et le G prép *de français*, mais pas «*le professeur* ». Le fait de pouvoir les effacer confirme leur fonction de complément du nom.

b. Le déplacement

C'est une manipulation syntaxique qui consiste à changer la place d'un mot ou un groupe de mots dans une phrase. Le double déplacement, à l'issue duquel deux éléments échangent leurs positions s'appelle la permutation. LEEMAN Danielle dit que : "*La permutation est un déplacement qui modifie donc la succession linéaire*"¹.

Exemples :

- Je révise mes leçons, chaque jour.*
- Chaque jour, je révise mes leçons.* (Comp de phrase puisque déplaçable)
- Mes leçons, je révise chaque jour.** (*mes leçons* est lié au verbe *réviser* donc non déplaçable – c'est un complément du verbe)

Nous l'utilisons aussi pour transformer le type d'une phrase :

Exemples :

- Elle marche très vite.*
- *Marche t-elle très vite ?*

¹ LEEMAN Danielle : Les déterminants du nom en français, Presses universitaires de France, 2004, p. 23.

c. Le remplacement

Le remplacement est une manipulation syntaxique qui consiste à substituer un mot, un groupe de mots par un autre. Elle sert à remplacer un mot par un autre mot de la même classe.

Exemples :

- Certains gens ne respectent pas le code de la route*
- *Plusieurs gens ne respectent pas le code de la route* (remplacement du déterminant).

Elle sert aussi à vérifier les accords dans la phrase et à éviter les répétitions :

Exemples :

- Cette fille sérieuse a fait tous les devoirs.*
- Ce garçon sérieux a fait tous les devoirs.* * (phrase agrammaticale)
- Cette fille sérieuse ont fait tous les devoirs.* * (phrase agrammaticale)
- Les fruits ne sont pas mûrs et les fruits sont difficiles à digérer.*
- Les fruits ne sont pas mûrs et ils sont difficiles à digérer.*

Elle peut être employée pour reconnaître quelques fonctions comme : le sujet en le remplaçant par exemple par *nous* dans la phrase (*mon frère et moi irons au stade*) ou un complément d'objet en le substituant par un pronom.

Dans l'exemple suivant :

Il offre un cadeau à sa mère, nous remplaçons les CO en disant *il le lui offre.*

d. L'addition

Nous utilisons l'addition pour enrichir la phrase en ajoutant un complément ou pour transformer son type ou sa forme. ARCAN Richard et BOURDEAU Nicole déclarent que : " *Certaines figures modifient les structures de phrase non par des déplacements, mais par des suppressions ou des additions de mots*"¹.

¹ARCAN Richard, BOURDEAU Nicole : La communication efficace, De Boeck, Bruxelles, 1998, p. 202.

Exemples :

- *Cet artiste est aimé par les gens.*
- *Ce célèbre artiste aimé par les gens.* (Enrichir le Gn).
- *Est-ce que cet artiste est aimé par les gens?* (Phrase interrogative)
- *Cet artiste n'est pas aimé par les gens.* (Phrase négative)

e. L'encadrement

C'est une manipulation syntaxique qui consiste à encadrer un groupe à l'aide d'une des expressions suivantes : *c'est...qui*, *ce sont...qui* ou *c'est...que*,.....

Exemples :

- *Le téléphone sonne*
- *C'est le téléphone qui sonne*

8. Défaillance linguistique

La défaillance linguistique est une insuffisance, une certaine incapacité qui est affichée implicitement par le biais d'hésitations qui sollicitent à suggérer la bonne conjonction pour construire une phrase complexe. Ce qui suscite la présence d'un taux élevé d'erreurs syntaxique chez l'apprenant qui possède des connaissances limitées set mal maîtrisées. PAQUAY Léopold dit que « *L'apprenant est mis en situation d'apprentissage, des démarches lui semblent proposées, il a droit à l'erreur, à l'explication de la cause et à des conseils pour se corriger* »¹.

Les erreurs commises peuvent découler des interférences. Ces interférences et les erreurs qu'elles amènent sont une preuve de l'existence d'une interlangue chez l'apprenant qui s'appuie souvent sur ce qu'il connaît en langue maternelle pour communiquer en langue étrangère.

¹ PAQUAY Léopold : L'évaluation des compétences chez l'apprenant, Presses universitaires de Louvain, 2002, p. 90.

II. SYNTAXE DE LA PHRASE

1. Définition de la phrase

La notion de « phrase » joue un rôle important dans la syntaxe. C'est la plus grande unité d'analyse syntaxique. Il existe diverses définitions de cette notion que nous pouvons trouver. Selon le dictionnaire de linguistique, la phrase est « *un assemblage de mots formant un sens complet* »¹. Chez SIOUFFI.G et RAEMDONCK.D.V « *La phrase pourrait alors être définie comme une unité linguistique de communication, une unité de discours. Elle aurait donc une fonction d'un autre genre que celles traditionnellement admises par la syntaxe. La phrase pourrait être réalisée par la combinaison d'un énoncé et d'une énonciation. C'est à dire la communication d'un message dans une situation particulière* »².

Ces définitions faisant appel au sens envisageant la phrase avant tout en tant que contenu sémantique : elle est conçue comme le véhicule des idées, elle est au service de la pensée. ELUERD Roland pense que : " *On appelle phrase un signe linguistique formé d'une suite finie de mots combinés entre eux pour signifier quelque chose*"³. La phrase est ainsi considérée comme une unité constituant un acte de communication linguistique. Elle est une structure rassemblant des unités linguistiques entretenant des rapports de dépendance qui s'organisent selon les règles syntaxiques qui donnent les fonctions à ces unités.

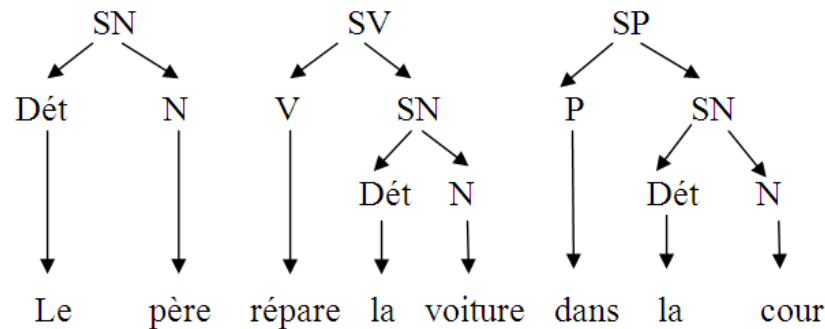
Une autre définition est fournie par la grammaire de Noam Chomsky, le fondateur de la grammaire générative, sous la forme : S=GN-GV. Nous remarquons ici le remplacement du symbole P, parfois employé pour phrase, par l'autre symbole S qui est l'initiale du mot « sentence » en anglais. Selon

¹DUBOIS.J, GIACOMO.M, MARCELLES.I.C, GUESPIN.L, MEVEL. J.P : Op.cit, p. 377.

² SIOUFFI G. et RAEMDONCK.D.V : 100 fiches pour comprendre la linguistique, Bréal, 1999, p. 136.

³ ELUERD Roland : Grammaire descriptive de la langue française, Armand Colin, 2004, p. 157.

la formule précédente, une phrase peut contenir au moins un sujet et un verbe. Elle contient donc des combinaisons des mots qui appartiennent à des niveaux différents que nous pouvons les représenter graphiquement par ce que nous appelons « un arbre » c'est-à-dire un ensemble d'embranchements reliant des nœuds secondaires qui sont rattachés à un autre nœud principal ou supérieur, comme le présente la figure suivante :



2. Phrase et énoncé

Nous essayerons maintenant de faire la distinction entre deux notions centrales phrase et *énoncé*. Nous définissons la phrase comme une suite de mots qui ne varie pas en fonction des circonstances dans lesquelles elle est prononcée. L'énoncé est le produit d'un acte d'énonciation d'une phrase qui varie en fonction des circonstances données. Le locuteur veut communiquer en produisant un énoncé. En d'autres termes, l'énoncé est le résultat de l'acte d'énonciation et la production de la langue par un sujet parlant dans un cadre spatio-temporel c'est à dire dans un temps et espace bien déterminé.

LEEMAN Danielle annonce que : « *énoncé peut s'utiliser pour désigner la phrase en tant qu'elle est effectivement produite, phrase référant alors à l'exemple considéré hors situation* »¹. Ce que nous retenons de cette citation est que la phrase est un ensemble de mots organisés conformément à la syntaxe. Elle est une construction linguistique prise isolément, contrairement à l'énoncé, la phrase est une unité linguistique détachée de tout contexte.

¹ LEEMAN Danielle : La phrase complexe les subordinations, De Boeck, Bruxelles, 2002, p. 17.

Lorsqu'elle est prononcée dans un contexte devient un énoncé. Les énoncés sont des phrases en situation. Donnant l'exemple de " *Il est 08 heures* ".

Cette phrase peut être prononcée par des locuteurs différents et à des moments différents : elle reste la même mais dans d'autres circonstances, elle peut donner lieu à des énoncés qui sont susceptibles de recevoir plusieurs interprétations : « *Il est temps de commencer le travail* », « *Tu es en retard* », « *Il est temps de distribuer les feuilles de questions pour faire la composition* », etc. De même pour l'énoncé « *il fait chaud* » est-il énoncé pour dire : ne mettez pas un manteau ? Nous ne pouvons pas sortir ? Ouvrez la fenêtre ? Ou autre chose. Autrement dit, l'énoncé peut avoir plusieurs interprétations et la compréhension de cet énoncé dépend de l'intention du locuteur.

3. Phrase ou proposition

La grammaire distingue entre deux appellations qui sont « phrase et proposition ». Une proposition est une partie de la phrase. Il y'a autant de propositions que de verbes. Dans la « nouvelle grammaire française » et selon les auteurs GREVISSE Maurice et GOSSE André, la proposition signifie « *un membre de phrase, une espèce de syntagme comprenant un verbe conjugué ou plus précisément un prédicat ainsi qu'un sujet ; ce syntagme ayant dans la phrase la fonction de sujet ou de complément* ».¹

La proposition peut correspondre à une phrase simple, elle peut être indépendante qui se suffit à elle-même. C'est-à-dire qu'elle n'est pas subordonnée à une autre proposition et elle n'inclut pas elle-même une subordonnée ce qui permet de la qualifier d'indépendantes juxtaposées. Le terme de proposition est employé aussi pour identifier dans des phrases complexes, les constituants enchâssés dans une phrase. Nous appelons une

¹ GREVISSE Maurice, GOSSE André : Nouvelle Grammaire Française, De Boeck, Bruxelles, 1995, p. 73.

proposition principale toute proposition dont dépend une autre. C'est-à-dire des phases matrices. La subordonnée est proposition qui dépend de la principale et qui est introduite par une conjonction de subordination, relative ou d'une circonstancielle.

Ainsi, « phase » peut désigner l'unité formée par une proposition indépendante. Dans ce cas, nous parlons de phase simple ou l'unité formée par la combinaison de deux ou plusieurs propositions c'est le cas de la phase complexe. Une phase, c'est simplement un ensemble de mots qui sont liés entre eux par des règles grammaticales. En effet, la syntaxe de la phase se diffère de la syntaxe de la proposition cela revient au domaine que nous appelons traditionnellement l'analyse grammaticale qui prend en charge l'étude de la nature et de la fonction des constituants tandis que le second concerne le domaine appelé traditionnellement l'analyse logique qui s'intéresse à la mise en œuvre des diverses propositions.

4. Définition de la phrase simple

Il est important de souligner la difficulté à définir une phrase simple. Cette dernière peut être considérée comme une phrase qui ne contient qu'un seul verbe le plus souvent conjugué, elle est construite selon les règles de la syntaxe et selon les critères de grammaticalité. Nous pouvons distinguer au niveau de la phrase simple des constituants obligatoires et des constituants facultatifs. Elle est constituée donc de deux éléments majeurs : le constituant nominal qui peut être nommé comme thème et le constituant verbal qui est traditionnellement appelé prédicat. Le thème de la phrase correspond à un syntagme nominal. Quant au prédicat, le deuxième élément majeur, il correspond au syntagme verbal avec ses subdivisions. Par exemple : *Le directeur préside la réunion.*

BRECKX.M déclare que : « *La phrase simple est une phrase qui ne comporte qu'un seul verbe conjugué. Elle peut être dérivée ou expansée ou non verbale* »¹. La notion de phrase s'est confondue avec celle de proposition. Ces deux termes se superposent dans plusieurs théories linguistiques même s'ils ne représentent pas les mêmes concepts. La proposition correspond à la phrase simple .En d'autres termes, une phrase simple peut désigner l'unité formée par une proposition indépendante c'est à dire qui ne dépend d'aucune autre, elle se suffit à elle même parce qu'elle possède une signification complète.

CHERDON Christian déclare que : « *la phrase simple est celle qui ne contient qu'un verbe conjugué, s'il s'agit d'une phrase verbale. Dans la cas d'une phrase non verbale, elle ne contient aucun verbe conjugué* »². Une phrase simple est donc le lieu dans lequel nous donnons une information qui sert à décrire une action (phrase déclarative) ou bien à exprimer une exclamation (phrase exclamative), ou une interrogation (phrase interrogative) ou à donner un ordre, ou un conseil (phrase impérative).

5. Arbre syntaxique

La grammaire du français, un système de règle qui n'accepte pas de combinaisons de mots incompatibles avec l'ordre prescrit par ses lois. Les mots de la phrase ne sont pas placés au hasard les uns à la suite des autres. La phrase est analysable non pas seulement en succession de mots mais en constituants et sous constituants.

¹ BRECKX.M : Grammaire française, De Boeck, Bruxelles, 1996, p. 25.

²CHERDON Christian : Guide de grammaire française, De Boeck, Bruxelles, 1996, p. 118.

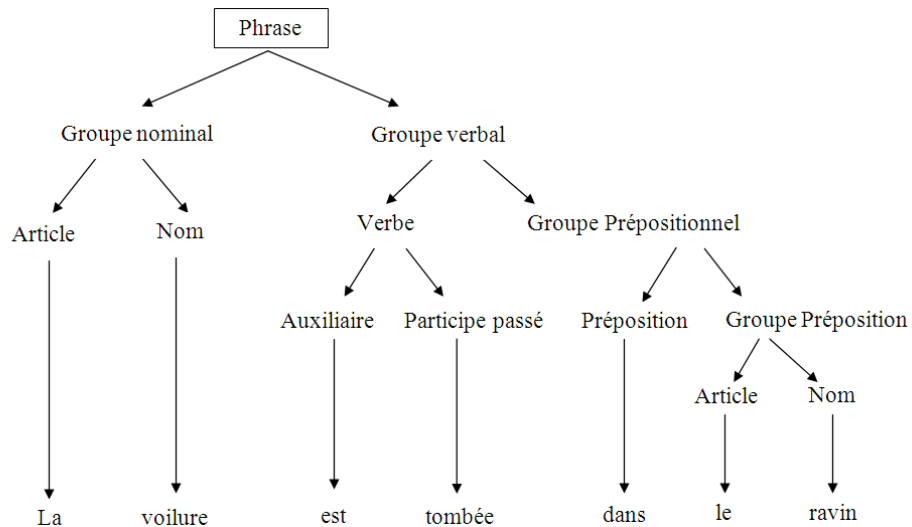


Schéma tiré de : TOUSIGNANT Claude : La linguistique en cours de justice, Presses de l'université du Québec, 1990, p. 90.

Dans les arbres de ce type, chaque ligne est une branche et le point de départ et d'arrivée d'un ou plusieurs branches est un nœud. En outre, chaque nœud sauf le premier est relié à un nœud supérieur et chaque nœud sauf les derniers est relié des nœuds inférieurs.

DELAVEAU Annie confirme ce qu'a déjà été dit en déclarant « *Le nœud supérieur de l'arbre est appelé la racine. Les nœuds inférieurs, sont appelés feuilles. On dit qu'un nœud supérieur est la mère et que les nœuds en dessous sont les filles. Entre mère et filles, il y'a de haut en bas la relation de domination et de bas en haut la relation d'analyse* »¹.

La représentation sous forme d'arbres syntaxiques permet de définir diverses relations que les constituants entretiennent entre eux. De ce fait, nous pouvons voir dans l'arbre le produit de l'application en série d'une liste de règles, chacune produisant une relation entre les mots de la phrase. Chaque nœud de l'arbre peut recevoir une étiquette qui l'identifie :

Exemple :

G.N → *Groupe nominal.*
G.V → *Groupe verbal.*

¹ DELAVEAU Annie : Syntaxe, la phrase et la subordination, Armon Colin, 2001, p. 182.

G.P \longrightarrow *Groupe prépositionnel.*

Prép \longrightarrow *préposition.*

6. Définition du syntagme

Nous appelons syntagme un groupe d'éléments linguistiques qui forment une unité organisée hiérarchiquement remplissant une fonction dans la phrase. Il est constitué d'un élément principal : sa tête ou le noyau qui définit sa catégorie grammaticale (syntagme nominal, syntagme verbal, syntagme adjectival,...) et d'autres éléments qui s'ajoutent à ce noyau. Prenons, par exemple, la phrase suivante : *Le petit chat de mon ami/ attrape une souris /à la maison.*

Cette phrase est composée de trois groupes de mots, comprenant chacun, un élément principal et d'autres éléments qui s'y ajoutent. Chaque groupe représente un syntagme : le centre du premier syntagme, auquel s'ajoutent les autres éléments, est un nom « *le chat* », c'est donc un syntagme nominal. Ainsi, ce syntagme comporte deux autres syntagmes, il s'agit d'un syntagme adjectival « *petit* » et un syntagme prépositionnel « *de mon ami* ». Le centre du deuxième syntagme, est le verbe « *attraper* », c'est donc un syntagme verbal. La tête du troisième syntagme est la préposition « *à* », c'est donc un syntagme prépositionnel.

En conclusion, nous disons que la caractéristique essentielle de la phrase est sa structure c'est-à-dire les relations qu'entretiennent les mots qui la composent. Les deux constituants fondamentaux : le syntagme nominal et le syntagme verbal. Nous essayons de les expliquer en ce qui suit.

6.1 Syntagme nominal

Le syntagme nominal est un groupe de mots dont le noyau est un nom, « *Du point de vue syntaxique, le syntagme nominale est une*

combinaison d'éléments qui a la même fonction qu'un nom et constitue l'équivalent constructionnel du nom »¹. Pour déterminer ce nom nous pouvons éventuellement ajouter des mots auxiliaires , avant ou après le nom .Il peut comprendre divers éléments qui viennent le compléter ou l'étendre : des déterminants qui apportent des précisions de genre (masculin ou féminin) et de nombre (singulier ou pluriel), des adjectifs épithètes antéposés ou postposés , un complément du nom qui se joint au nom par l'intermédiaire d'une préposition pour en préciser le sens et l'autre élément est la proposition subordonnée relative qui complète l'antécédent c'est-à-dire le nom qui est avant.

Exemples :

-Le directeur est l'ami de mon père.

-Le grand directeur est l'ami de mon père.

- Le directeur de notre école est l'ami de mon père

Comme nous l'avons dit plus haut, Le nom est le centre d'un syntagme nominal. Nous le définissons généralement comme un mot qui sert à exprimer les différentes choses qui existent. Il y' en a deux catégories grammaticales : le nom substantif et le nom propre. Le substantif est celui qui est utilisé pour désigner une substance quelconque, les choses, les êtres, les idées...Il possède un genre (masculin ou féminin) et il varie en nombre soit singulier ou pluriel selon les besoins communicatifs du locuteur. Le nom propre est celui que nous employons pour designer des individus, des lieux ... et il commence toujours par une majuscule.

6.2 Syntagme verbal

La définition du syntagme verbal n'est pas tout à fait évidente. Il est le second des deux constituants principaux de la phrase .Lorsque celle-ci

¹ SPEVAX Olga : le syntagme nominal en latin, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 23.

s'analyse selon la structure P → SN+SV. Le syntagme verbal se compose d'une base verbale : le verbe dont dépendent d'autres éléments notamment son complément, qui peut être un syntagme de type nominal ou prépositionnel, et l'attribut. Il peut se réduire à son seul élément fondamental « le verbe », généralement dans le cas des verbes intransitifs employés seuls sans être suivi d'un complément : *Il marche* et il peut être aussi accompagné d'un ou de plusieurs éléments qui sont par exemple des adverbes : *Il marche rapidement*.

D'autres exemples :

-les filles aiment le chocolat.

-Elle est gentille.

Comme nous l'avons dit, le verbe est le centre d'un syntagme verbal, nous pouvons dire de lui que « *c'est la base de la phrase, le nœud, le noyau, le centre vital. Tout s'y rapporte, directement ou indirectement. C'est un mot qui exprime une action faite ou subie par le sujet ou qui indique l'état du sujet* »¹. Nous pouvons le considérer comme un élément qui joue un rôle important dans structuration de la phrase. C'est un mot qui se reconnaît par ses variations de formes. Il se caractérise par des marques particulières qui représentent le nombre, la personne, le temps et le mode. Dans la conjugaison du verbe, la catégorie de la personne est liée à celle du nombre, la première dépend de la seconde, dans « *regardons* », « *ons* » indique la première personne du pluriel. Certains verbes possèdent un radical unique comme les verbes qui se terminent par *er* ou *ir* (verbes du premier et deuxième groupe). D'autres verbes ont un radical qui peut prendre différentes formes (avoir, être, faire...).

¹ BRIET Henri : *Savoir accorder le verbe*, De Boeck, Bruxelles, 2007, p. 13.

7. Ordre des mots

La question de l'ordre des mots constitue un des aspects fondamentaux de toute recherche sur la phrase dans le domaine de grammaire. Nous entendons par ordre de mots la disposition des mots. Les éléments de la phrase sont placés selon un ordre dans lequel ils sont rangés les uns à l'égard des autres. Selon l'ordre habituel, le sujet vient en tête suivi d'un verbe puis des attributs ou des compléments. Chaque mot porte sur lui des indications qui renseignent sur le rôle qu'il joue dans la phrase, c'est la place du mot qui indique son rôle. Si nous disons « *mon ami frappe le garçon* » cela ne va pas dire que « *le garçon frappe mon ami* ». Les mots restent les mêmes mais leur place contribue à donner le sens voulu de la phrase.

BOULANGER Anne résume cette notion dans la citation suivante : « *L'ordre des mots est fixé par des règles syntaxiques précises selon la catégorie grammaticale du mot, sa fonction dans le syntagme, mais soumises généralement au but de la communication* »¹. En d'autres termes, l'ordre des mots dans une phrase dépend du type même de la phrase et l'objectif de la communication : il ne sera pas le même dans une phrase déclarative ou dans une phrase interrogative. La phrase passive renverse l'ordre des mots, le sujet de la forme active devient le complément d'agent introduit par la préposition *par* et le COD de la forme active devient le sujet. Nous éclaircissons la notion de l'ordre des mots par les exemples suivants :

-Le chat mange la souris.

-La souris est mangée par le chat.

-Le chat mange t-il la souris ?

¹ BOULANGER Anne : *Pratique de la traduction russe*, Ophrys. Paris, 2000, p. 141.

III. DE LA PHRASE AU TEXTE

1. Définition du texte

La définition de la notion du texte est assez floue, étymologiquement, le mot « texte » vient du latin *textus*, ce qui signifie « tissu ». Un texte n'est pas une simple succession de phrases, il s'agit d'une chaîne linguistique formant une unité de communication. L'enchaînement des phrases du texte doit produire un message précis dans une situation donnée. Il doit être compréhensible par le récepteur, il n'est pas rédigé gratuitement, l'auteur veut produire un effet sur le lecteur « *la spécialité d'un texte ne se manifeste pas seulement à travers ce découpage en paragraphes qui impose une certaine scansion au parcours de lecture. Il existe aussi des éléments, les marqueurs d'intégration linéaire dont la fonction est de structurer la linéaire du texte* »¹.

Pour qu'il ait texte, l'enchaînement des phrases doit respecter une certaine logique qui donnera au texte une unité cohérente. HJELMSLEV.L est le premier linguiste ayant accordé au concept « texte » une place primordiale dans la théorie du langage dont l'objectif est d'élaborer des dispositifs d'analyse et de description des textes .Il prend le mot *texte* au sens le plus large désignant un énoncé quel qu'il soit oral ou écrit ,long ou bref , nouveau ou ancien. Chaque texte renvoie à un acte de communication : raconter, renseigner, convaincre, expliquer, faire agir,...La variété des textes est infinie, pour mieux les comprendre, il est important de les différencier en « types ». Citant par exemple l'argumentatif, l'explicatif, le narratif, l'informatif, etc. A l'intérieur du même texte, l'auteur peut passer d'un type à un autre.

Nous partageons bien l'idée de ADAM Jean Michel qui déclare que : « *Il reste, bien sur, à théoriser la façon dont des séquences de propositions*

¹ MAINGUENAU.D : Linguistique pour le texte littéraire, Nathan Université, Paris, 2003, p. 187.

peuvent être progressivement intégrées dans un tout cohésif et cohérent, c'est à dire un texte »¹. Pour qu'un texte soit bien formé, il est nécessaire qu'il doit obéir à certaines conditions qui concernent d'une part la cohérence et d'autre part la cohésion. Ces deux notions majeures assurant une bonne structure et compréhension du texte, comme nous allons le détailler ci-dessous.

2. Typologie des textes

Les types de texte renvoient à des différents actes de communication, c'est l'intention de l'auteur qui permet de classer ces types ; raconter, convaincre, informer, expliquer, ordonner ... A l'intérieur d'un même texte, l'autre peut passer d'un type à un autre. Le texte n'appartient jamais à un seul type, il s'agit d'en engager l'élément dominant, Nous parlerons par exemple d'un texte à dominance argumentative,...

a- Le texte narratif

Il raconte un événement en présentant les éléments selon leur déroulement dans le temps et dans l'espace. Nous utilisons ici les indicateurs temporels (puis, soudain, enfin....) et spatiaux (à cet endroit....).le texte narratif se caractérise souvent par la présence de passages descriptifs, ou argumentatifs. La structure d'une narration s'articule généralement autour de trois étapes qui sont la situation initiale, la suite des événements et la situation finale. RIEGEL.M, PELLAT.J.C et RIOUL.R confirment que : " *L'analyse structurale du récit a dégagé les différentes phases de tout récit, dont la dynamique narrative se développe entre un équilibre initial et un équilibre final*"² . Nous pouvons trouver ce type dans les romans, fables, contes, faits divers...

¹ ADAM Jean Michel : *Elément de linguistique textuelle*, Margada, France, 1999, p. 49.

² RIEGEL.M., PELLAT.J.C, RIOUL.R : *Grammaire méthodique de français*, Presses universitaires de France, 1994, p. 1060.

b. Le texte descriptif

Dans un texte descriptif, l'auteur indique comment est un personnage en donnant son portrait physique et moral, la description d'un lieu est localisée dans l'espace à l'aide des indicateurs, tels, à droite, à gauche, en haut, en bas, au fond...). L'intention de l'auteur est de produire une image que le lecteur ne peut voir ou imaginer. Nous pouvons trouver la description dans des romans, un guide touristique, un mode d'emploi d'un appareil,etc.

c. Le texte argumentatif

L'auteur veut persuader le lecteur à accepter une certaine thèse, ou une certaine opinion à l'aide d'arguments, on de preuves. THYRION Francine pense que : "*Le texte argumentatif dont le but général est de convaincre d'autres personnes*"¹. La structure de ce texte se divise en trois parties qui sont l'introduction dans laquelle l'auteur présente le sujet. Le développement où nous exposons les arguments et une conclusion. Nous pouvons le trouver dans des articles, des publicités.

d. Le texte explicatif

À travers ce type de texte, l'auteur explique un phénomène ou un fait pour ou un fait pour qu'il soit bien compris. Le but de l'explication est de faciliter la compréhension. Ce type est présent dans des ouvrages scientifiques et des manuels scolaires entre autres.

e. Le texte prescriptif

Le texte prescriptif incite à faire quelque chose, il donne des instructions, ou des consignes. Il se caractérise par l'emploi de l'impératif ou l'infinitif. Les textes prescriptifs sont en général les recettes, les modes d'emploi, les notices des médicaments,...

¹ THYRION Francine : L'écrit argumenté, Peeters, Louvain, 1997, p. 72.

3. Cohérence et cohésion

3.1 Cohérence

La notion de cohérence est à distinguer de la notion de cohésion avec laquelle est souvent confondue. Cette notion est généralement caractérisée par une signification plus large que celle de cohésion. Nous considérons cette notion de cohérence comme une condition textuelle exigeant la présence d'une relation logique et l'absence de toute contradiction entre les phrases du texte. Des réflexions pragmatiques sur la visée du texte liées à sa pertinence situationnelle sont engagées par les études sur la cohérence textuelle.

Ce problème de la cohérence est abordé, par exemple, par DUVAL Frédéric qui la définit ainsi : « *La cohérence n'est pas liée uniquement aux mots écrits mais aussi à la construction de la lecture. C'est en cela qu'elle se distingue de la cohésion qui détermine l'adéquation d'une phrase à son contexte linguistiques, tandis que la cohérence fait intervenir une dimension bien plus large* »¹. Partant de cette perspective, nous constatons que les règles de la cohérence impliquent la prise en compte des paramètres pragmatiques qui dépendent des conditions d'interprétation dans une situation donnée.

Le développement des informations reçues par le lecteur assure la cohérence du texte. Nous parlons de progression thématique. Il s'agit de la manière dont s'enchaînent les phrases à l'intérieur du texte, elle permet d'observer, dans un texte, la façon dont les éléments enchaînant les uns aux autres, une succession plus au moins alternée de thème et de propos. Le thème est ce dont nous parlons tandis que le propos est ce que nous disons de ce thème.

La cohérence concerne le niveau sémantique et informationnel, elle s'intéresse à l'adéquation avec le type du texte voulu (un récit, un poème, une argumentation, une explication, une description, etc.). Elle met en évidence le

¹ DUVAL Frédéric : la traduction du Romulion, Librairie Droz, Genève, 2001, p. 330.

rôle du récepteur dans l'interprétation du texte en donnant un jugement positif face à son efficacité. Ce jugement ne concerne pas uniquement une réflexion sur la structure interne du texte mais aussi sur son adéquation à la situation dans laquelle il est produit.

3.2 Cohésion

La notion de cohésion est généralement liée avec les enchainements formels du texte, elle est utilisée pour désigner les critères linguistiques qui assurent les liens intra et inter-phrastiques. Cette notion est mise en relation avec la linéarité du texte. Elle prend en charge le facteur grammatical et textuel. Nous rejoignons ce que disait SHIRLEY Carter Thomas : « *La cohésion fournit un moyen d'étudier les relations entre les propositions constitutives d'un texte .Une analyse de la cohésion s'attache essentiellement à décrire la nature des liens formels perceptibles à la surface textuelle* »¹.

L'étude de la cohésion repose sur les relations syntaxiques, les anaphores, l'usage des connecteurs logiques et l'organisation temporelle des actions faites. Elle peut être assurée par les signes de ponctuation comme l'explique DOPPAGNE Albert « *C'est la ponctuation qui apporte la lumière, permet la certitude et la précision d'un message.* »². En conclusion, la formation d'un texte, comme celle de la phrase obéit à des règles. Et sa continuité est inscrite dans sa structure c'est-à-dire la manière dont les parties du texte sont arrangées entre elles. Quand nous racontons une histoire par exemple, il est habituellement facile d'en reconnaître la situation initiale qui représente le début de cette histoire, la suite des événements introduite par un élément perturbateur et la situation finale. De même que nous jugeons la grammaticalité d'une phrase. De ce fait, nous pouvons considérer la cohésion comme un aspect de la grammaticalité et la cohérence comme un aspect

¹ SHIRLEY Carter Thomas : La cohérence textuelle, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 36.

² DOPPAGNE Albert : La bonne ponctuation, De Boeck, Bruxelles, 2006, p. 06.

d'acceptabilité. Le mauvais usage des marques de cohésion peut produire l'incohérence. En d'autres termes, nous disons que lorsque les liens cohésifs sont correctement utilisés, le texte peut être cohérent. Quand nous étudions la cohérence, nous devons aussi traiter la cohésion. Les deux notions facilitent la compréhension du texte. Elles sont nécessairement en interaction pour produire un texte bien structuré qui véhicule un message dans une intention communicative c'est-à-dire le but que l'auteur désire pour communiquer.

DEUXIEME CHAPITRE
AUTOUR DE LA PHRASE COMPLEXE

I. PHRASE COMPLEXE : DÉFINITION

Une bonne capacité discursive demande la maîtrise des fonctionnements linguistiques qui permettent d'intégrer plusieurs propositions entre elles en vue de la construction d'énoncés complexes. Pour les grammairiens, la définition de la phrase complexe est très variable, ce qui entraîne des différences dans l'analyse de cette notion. Selon l'étude grammaticale de la phrase en proposition, nous distinguons donc des phrases simples et des phrases complexes selon qu'elles contiennent une ou plusieurs propositions.

Une phrase dite complexe comprend au moins deux propositions. L'association de ces propositions met en œuvre des phénomènes comme la coordination, la juxtaposition et la subordination, LEEMAN Danielle déclare que : *« on peut distinguer, ainsi que le fait la tradition grammaticale, trois types de phrases complexes, selon que l'assemblage des propositions qu'elle contient s'opère par juxtaposition, coordination, subordination juxtaposition et coordination ont en commun de relier des phrases autonomes c'est à dire indépendantes fonctionnellement les uns des autres »*¹.

Dans la citation que nous avons citée dans le paragraphe précédent, l'auteur tente de dégager certains critères désignant la phrase complexe : il s'agit de la juxtaposition, coordination, et la subordination. Pour cela, nous pouvons dire qu'une phrase complexe peut être construite d'une suite de deux ou plusieurs phrases juxtaposées. Il s'agit d'un rapport qui n'est pas explicitement marqué par un mot de relation. Elle peut être aussi formée d'une suite de deux ou plusieurs propositions coordonnées c'est-à-dire reliées par un mot de liaison qui peut être une conjonction de coordination.

Dans le cas de la subordination, une phrase est dite complexe, lorsqu'elle est produite sur le rapport de dépendance entre les propositions, l'une est

¹ LEEMAN Danielle : Op.cit, p. 51.

principale, l'autre est subordonnée BISHOP.G et BERNARD.H confirment que « *la phrase complexe se distingue par la présence de deux ou de plusieurs propositions qui sont liées par des connecteurs appelés : conjonction de subordination* »¹. Nous pouvons illustrer les trois procédés précédents dans ces trois exemples :

-L'entraîneur réunit les joueurs, il veut blâmer leur défaite.

-Mon père est assommé de fatigue mais il est incapable de dormir.

- Le professeur a récompensé les élèves parce qu'ils ont fait un meilleur travail.

Toutefois, comme le signalent d'autres grammairiens, La notion de phrase complexe est encore plus confuse puisqu'elle recouvre en fait des réalités différentes. Elle n'est pas aisée à définir. Certains grammairiens classent la phrase qui comporte deux propositions coordonnées ou juxtaposées dans la catégorie de phrase composée la distinguant de la phrase complexe qui fait appel à la subordination. Rappelons que les conjonctions de coordination unissent des éléments mis sur le même plan alors que les conjonctions de subordinations relient des éléments de rangs différents.

II. PROCÉDÉS SYNTAXIQUES DE LIAISON

1. La coordination

La coordination représente un vaste domaine de recherche. Cette notion désigne intuitivement une expression complexe produite à partir de deux expressions simples à l'aide d'un mot spécifique, nommé généralement conjonction. Ces expressions de la langue contenant deux ou plusieurs unités du même type qui se combinent en une unité plus grande entretenant des relations sémantiques et syntaxiques. Les unités combinées utilisées pour

¹ BISHOP.G et BERNARD.H : Developing writing skebls in French, the open university, London, 2005, p. 38.

construire une coordination sont appelées des conjoints. Ces derniers peuvent être des mots, des syntagmes ou des propositions.

Ce terme de coordination peut être défini comme « *l'un des deux types d'expansion : celui dans lequel la fonction de l'élément ajouté à l'énoncé est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouverait la structure de l'énoncé primitif si on supprimait l'élément préexistant* »¹. Nous pouvons dire que la coordination est une relation d'égalité. Les unités coordonnées doivent être généralement de fonctions équivalentes. Voici quelques exemples d'expressions coordonnées :

-J'aime le français et la musique.

- Je n'aime ni la physique, ni la chimie

-En jouant dans la chambre, Nadia ou Lila a fait tomber le vase.

Cependant, il existe un cas particulier, ce que nous appelons « zeugme » c'est-à-dire une coordination d'unités de natures ou de fonctions différentes, comme le montre les exemples suivants :

- Cet homme est beau et de grande taille.

-Il parlait en levant la tête et en français.

-Un homme tout jeune et qui n'avait rien vu.

Nous appelons une coordination polysyndète la répétition systématique de la conjonction de coordination autant de fois :

Et la mer et l'amour ont l'amer pour partage

Et la mer est amère, et l'amour est amer

MARBEUF.P, Poète français de l'âge baroque, Anthologie (1571-1677)

En regard, nous appelons asyndète la suppression de toute coordination, en particulier « et », cela veut dire que les mots ne sont pas connectés par une conjonction de coordination, cette dernière est omise sans qu'il ait

¹BLONDET Sandrine : Grammaire française, Edition Gisserot, Paris, 2001, p. 52.

modification grammaticale ou sémantique : *Les paroles s'envolent, les écrits restent.*

La coordination est explicite lorsqu'elle est marquée par des conjonctions de coordination placées, soit entre les éléments coordonnés, soit devant chacune d'eux. Elles sont considérées comme des marqueurs susceptibles d'assurer une cohésion à l'intérieur d'un énoncé complexe selon KARCEVASKI Serge, « *la coordination est explicite, ayant recours aux signes spéciaux dits conjonctions* »¹. Nous distinguons traditionnellement sept conjonctions qui sont invariables : « Et » marque la l'addition, la succession temporelle , « ou » marque l'alternative exclusive ou inclusive , « ni » exprime la négation , « mais , donc , or, car » coordonnent obligatoirement des phrases en exprimant des rapports logiques : opposition (mais , or), conséquence (donc) , cause (car).

2. La juxtaposition

La juxtaposition, par la multiplicité des interprétations qu'elle permet, crée des aspects particulièrement ambigus. Cette notion, parfois nommée « parataxe asyndétique », est considérée comme un procédé syntaxique consistant à combiner deux propositions sans expliciter par une conjonction de subordination ou bien coordination. Oralement, elle est marquée par une pause. Quant à l'écrit, elle est marquée par un signe de ponctuation virgule, point virgule, deux points. Il y'a juxtaposition, quand nous avons les deux propositions par exemple :

-Cet élève est sérieux, il réussira

Nous pouvons également dire :

-Cet élève réussira parce qu'il est sérieux

-Cet élève est sérieux et il réussira.

¹ KARCEVASKI Serge : Inédits et introuvables, Peeters, Paris, 2000, p. 217.

LEEMAN Danielle pense que : « *Le terme juxtaposition dénotant le fait que chacune des phrases est séparée des autres par un signe de ponctuation qui n'est pas un point* »¹ . Ce que nous retenons de cette citation, comme il a été déjà cité que la ponctuation marque la pause séparant les deux phrases. La plupart des grammairiens considèrent la juxtaposition comme une forme de coordination à part entière, elle est caractérisée par l'absence d'un mot conjonctif coordonnant. Elle peut être généralement coordinative que subordonnante. Cette caractéristique est l'un des critères qui servent à identifier la juxtaposition et voici des exemples pour mieux comprendre :

-Elle est aimable car elle aide les pauvres

-Elle est aimable, elle aide les pauvres

-Le blé a poussé parce qu'il a plu

-Le blé a poussé, il a plu

3. La subordination

Etymologiquement, le terme de subordination vient du latin subordinatio qui signifie : ordonné sous. GUEDON.J.F. et COLIN.J.P définissent cette notion comme suit « *La subordination réunit des propositions de rang inégal ; l'une est supérieure, l'autre est inférieure soumise, l'une principale, l'autre est subordonnée* »². En guise de cette citation, nous considérons la subordination comme une relation syntaxique fondamentalement hypotaxique qui implique une hiérarchie entre deux propositions qui ne se situent pas à un même niveau de l'analyse syntaxique c'est-à-dire les éléments mis en place dans la phrase sont de rangs inégaux, ce qui entraîne la présence d'un élément A dominant ou régissant et d'un élément B dominé ou subordonné qui le complète tout en enrichissant sa compréhension.

¹ LEEMAN Danielle : Op.cit., p. 44.

² GUEDON.J.F, COLIN.J.P : 30 fiches pour réussir les épreuves de français, Groupes Eyroelles, Paris, 2009, p. 70.

C'est également le point de vue de HANDERSEN.H.L et GUNVER Skytte qui voient aussi dans cette relation une notion fondamentale. Pour eux, « *Dès qu'il y'a subordination, il s'établit un une relation de détermination ou bien, comme je préfère dire, de dépendance, en ce sens que la séquence B dépend ; d'une manière ou d'une autre, du verbe de la proposition A* »¹. Il s'agit alors d'un procédé syntaxique consistant à relier deux propositions mises sur deux plans différents au moyen d'une conjonction de subordination. Ces propositions reliées ne peuvent pas nécessairement existées de façons autonomes comme c'est le cas avec les procédés de juxtaposition ou coordination. Ces derniers procédés représentent les deux types majeurs de la relation de parataxe qui ne hiérarchise pas les éléments de la phrase, contrairement à la relation hypotaxique considérée comme une relation de hiérarchisation.

La notion de subordination peut être présentée selon deux acceptions : relationnelle et catégorielle .La première acception désigne la relation de dépendance entre les propositions principales et subordonnées. Dans la phrase « *Il est absent parce qu'il est malade* », la proposition principale est « *Il est absent* » et la proposition subordonnée est « *parce qu'il est malade* ». Remarquons que la proposition subordonnée est celle qui commence par une conjonction de subordination.

Quant à la deuxième acception, elle est plus spécifique, elle désigne l'étude des subordonnées c'est-à-dire leurs formes et fonctions. Il est nécessaire de comprendre que la proposition subordonnée remplit une fonction grammaticale à l'intérieur de la phrase. DUBOIS.J et LAGANE.R déclarent que : " *La proposition subordonnée complète ou modifie le sens de la principale dont elle dépend*"². Elle peut, par exemple, remplir la fonction

¹ HANDERSEN.H.L. et GUNVER Skytte : la subordination dans les langues romanes, Instituts d'Etudes Romanes, 1995, p. 21.

²DUBOIS.J, LAGANE.R : Grammaire, Larousse, Paris, 1995, p. 133.

d'un complément circonstanciel. Il sera alors question de subordonnée circonstancielle.

III. L'OUTIL DE LIAISON : LA CONJONCTION

Comme nous l'avons déjà montré précédemment, il existe deux types de relation : la subordination et la coordination, qui impliquent subordonnants et coordonnants. L'étude des énoncés complexes nous amène à réfléchir sur les moyens d'enchaînement des propositions. A ce propos nous précisons ce que nous entendons par conjonctions. Les conjonctions tirent leur origine de la classe des *sundesmoi* c'est-à-dire « mots de liaisons ».

Il est à noter que ces termes de liaison contribuent à la structuration du texte en marquant des rapports entre les propositions ou entre les unités composant ce texte. Les conjonctions sont des mots marquant divers rapports et qui ont chacun des conditions d'emploi spécifiques déterminées par le ou les types de jonctions qu'ils servent à assurer.

MOUNIN George pense que : « *On désigne de cette façon un certain nombre de monèmes ou de syntagmes qui servent à relier deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions. On distingue habituellement les conjonctions de coordination qui relient l'un à l'autre deux termes de fonction identique et les conjonctions de subordination qui servent à marquer entre deux termes en rapport de dépendance* »¹. De son côté, GREVISSE Maurice déclare que : « *la conjonction est un mot invariable qui sert à joindre et à mettre en rapport soit deux propositions (de même nature ou de nature différente) soit deux mots de même fonction dans une proposition* »². A partir de ces deux citations, nous pouvons résumer que la conjonction peut être définie comme une unité qui sert à mettre en relation deux mots ou

¹ MOUNIN George : Op.cit, p. 87.

² GREVISSE Maurice : Grammaire française, De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 287.

groupes de mots de même fonction en cas de coordination, ou bien deux propositions, l'une dépend de l'autre, en cas de subordination.

Les conjonctions diffèrent entre elles non seulement par leur sémantique mais également par leur position vis-à-vis des conjoints ainsi que le nombre et le type de ces conjoints qu'elles admettent. En conclusion, nous pouvons dire que la notion de conjonction est obligatoire pour qu'il y ait une expression coordonnée ou subordonnée. Elle doit être présente dans une structure syntaxique pour pouvoir être interprétée.

IV. SUBORDINATION CIRCONSTANCIELLE

1. Sens des circonstanciels

Sachant que la conception classique de la subordination consiste à segmenter la phrase en deux parties : l'une est dite principale, l'autre est dite subordonnée. L'analyse de la phrase en constituants intègre les subordonnées circonstancielles. La notion de circonstance n'est plus facile à étudier, sa signification peut être floue. Appliquée aux subordonnées, elle pose divers problèmes. Selon REIGEL.M, PELLAT.J.C et RIOUL.R « *Aux nuances indéfiniment variées des compléments circonstanciels de la phrase simple correspond, dans la tradition grammaticale, une répartition apparemment très structurée des propositions circonstancielles : temporelles, causales, finales, consécutives, comparatives* »¹

A la lumière de la citation précédente, nous constatons qu'ils proposent une identification syntaxique plus précise de la PSC, lui attribuant des propriétés syntaxiques. Elle est donc une phrase introduite par une conjonction, qui occupe la position d'un complément circonstanciel ; comme lui elle est déplaçable dans certains cas. La différence avec les compléments circonstanciels dans une phrase simple tient au fait qu'une proposition

¹ REIGEL.M., PELLAT.J.C et RIOUL.R : Op.cit, p. 846.

s'organise autour d'un noyau qui est le verbe. Cette définition tend à présenter la circonstancielle comme un élément accessoire de l'énoncé.

ELUERD Roland affirme que : « *Le sens d'une circonstancielle ne dépend pas donc du seul subordonnant mais de la mise en rapport des sens complets de la principale et de la subordonnée* »¹. Il définit donc la circonstancielle selon des caractéristiques sémantiques. Son sens varie selon les différents subordonnants ainsi que l'intention voulue par le locuteur. Il ajoute, dans son ouvrage « *Grammaire descriptive de la langue française* », que les PSC sont introduites par des conjonctions simples ou encore complexes.

La différence des comportements syntaxiques des propositions subordonnées est souvent plus difficile à caractériser. La mobilité dans la phrase est relative, parfois possible, parfois impossible. Même quand il est possible, le déplacement n'est jamais sans signification. Cette caractéristique syntaxique donnée est juste pour certaines propositions alors que nous reconnaissons que d'autres circonstanciels ne sont pas mobiles. Par exemple, les conjonctions « *comme* » pour la cause et « *de sorte que* » pour la conséquence introduisant une subordonnée non déplaçable :

-Comme il fait beau, nous allons sortir.

**Nous allons sortir comme il fait beau.*

-J'étais très en retard de sorte que mon ami était déjà parti.

**De sorte que mon ami était déjà parti, j'étais très en retard.*

2. Types de la subordination circonstancielle

2.1 Subordonnée circonstancielle de temps (la temporelle)

JAUVEAU.J.P déclare que : « *la proposition temporelle est une proposition qui marque la circonstance de temps autrement dit qui indique le*

¹ ELUERD Roland : Op.cit, p. 142.

moment et/ou la durée de l'action exprimé par le verbe de la principale »¹. Cette citation nous éclaire précisément sur la notion temporelle. Nous ajoutons que la subordonnée de temps indique les circonstances qui ont lieu, avant ou après l'action de la principale en exprimant la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité.

Dans le cas de simultanéité, l'action de la principale accompagne celle de la subordonnée. Elles se passent en même temps. Cette relation peut être introduite par des conjonctions de subordination : *quand, pendant que, comme, lorsque, au moment où, en même temps que, ...* Notons que l'indicatif est utilisé dans les deux propositions. Pour illustrer ce cas nous donnons l'exemple suivant : « *Mon père prend des notes sur son carnet à mesure qu'il lit le journal* »

Quant à l'antériorité, l'action de la principale précède celle de la subordonnée. Nous disons que cette action de la principale est antérieure à la subordonnée qui peut être introduite par : *jusqu'à ce que, avant que, en attendant que, ...* en employant le mode subjonctif. Nous illustrons cela par l'exemple suivant : « *Avant qu'il ne vienne, nous mangeons la tarte aux fraises* ». Pour la postériorité, l'action exprimée dans la principale suit celle de la subordonnée, nous pouvons dire que cette action de la principale est postérieure à la subordonnée qui peut être introduite par : *après que, dès que, depuis que, aussitôt que, ...* en utilisant le mode indicatif. Cela peut se vérifier dans cet exemple : « *Après qu'ils ont mangé, ils vont regarder un film* ».

2.2 Subordonnée circonstancielle de cause (la causale)

Selon le dictionnaire de linguistique, « *On dit d'une conjonction qu'elle est causale quand elle coordonne ou subordonne une proposition à une autre*

¹ JAUVEAU.J.P : N'écris pas comme tu chattes, French Edition, 2011, p. 237.

dont elle exprime la cause »¹. A partir de cette citation, nous allons essayer de donner une définition à l'expression de cause. Appelée aussi la causale, la subordonnée de cause est une proposition conjonctive qui indique pour quelle raison s'effectue l'action exprimée dans la principale. Dans l'exemple suivant « *Je prends mon parapluie parce qu'il pleut* », la proposition subordonnée « *parce qu'il pleut* » joue ici un rôle d'un complément circonstanciel de cause. Elle montre le motif du fait exprimé dans la principale en lui apportant une justification. Nous remarquons que le mode employé est l'indicatif.

Dans le même exemple précédent, la subordonnée de cause peut être remplacée par « *puisque'il pleut* ». Notons qu'il existe diverses conjonctions ou locutions conjonctives exprimant la cause, nous citons : parce que, puisque, comme, sous prétexte que, vu que, étant donné que,...L'usage des locutions prépositives « à cause de » et « grâce à » fait appel à un groupe nominal.

Exemples :

-Il a perdu son emploi à cause de sa paresse.

-Il a réussi grâce à son sérieux.

Mais l'emploi de ces deux locutions est tout à fait différent sémantiquement. « A cause de » s'emploie pour exprimer une cause négative alors que « grâce à » est utilisée pour exprimer une cause positive.

La notion de cause est le plus souvent inséparable de celle de la conséquence. Cause et conséquence représentent deux faces complémentaires d'un seul rapport entre deux faits. BRECKX.M confirme ce point de vue en déclarant que « *La phrase circonstancielle de conséquence présente un fait qui est la conséquence réelle ou éventuelle de l'action exprimée dans la phrase matrice. Dans cette structure, la cause est contenue dans la phrase*

¹ DUBOIS.J, GIACOMO.M, MARCELLESI.C, GUESPIN.L, MEVEL.J.P. : Op.cit, p. 79.

matrice. Ceci souligne la relation logique étroite entre la cause et la conséquence »¹.

En s'exprimant, le locuteur choisit ce qu'il veut mettre en évidence. Il donne seulement la priorité à un lien logique plutôt qu'à un autre. Nous éclaircissons ce point au moyen de ces deux exemples :

-Nous sommes arrivés en retard parce que nous avons eu une panne de voiture.

-Nous avons eu une panne de voiture de sorte que nous sommes arrivés en retard.

2.3 Proposition subordonnée de conséquence (la consécutive)

Pour bien définir la présente notion, nous avons essayé de consulter plusieurs ouvrages afin d'en tirer le sens le plus convenable. Considérant la proposition subordonnée de conséquence d'un point de vue syntaxique « *La subordonnée consécutive (de conséquence), elle indique le résultat de l'action énoncée par le verbe dans la principale, dont elle dépend* »². En guise de cette citation, nous disons que la consécutive exprime le résultat du procès exprimé dans la principale.

Nous pouvons exprimer la conséquence dans des propositions subordonnées introduites par des conjonctions suivies de l'indicatif comme : *de (telle) sorte que, si bien que, de manière que, ...*C'est ce que nous pouvons constater dans cet exemple : «*Il avait peur de sorte qu'il était tout pale* ». Exprimant la conséquence d'une autre façon dans des propositions indépendantes coordonnées *par : donc, alors, c'est pourquoi, par conséquent, par exemple* « *L'enfant a menti par conséquent il est puni* ».

¹ BRECKX.M : Op.cit., p. 103.

² DUBOIS.J, GIACOMO.M, MARCELLESI.C, GUESPIN.L MEVEL.J.P : Op.cit, p. 71.

2.4 Subordonnée circonstancielle de but (la finale)

En grammaire traditionnelle, la proposition subordonnée circonstancielle de but est le complément ou la subordonnée qui indiquent dans quelle intention est faite l'action indiquée par le verbe principale c'est-à-dire vers quel objectif tend l'action de la principale. Nommée encore la finale, la subordonnée de but est conçue comme une proposition conjonctive représentant l'objectif qu'on veut atteindre, cela explique la présence du subjonctif dans la proposition subordonnée. Dans l'exemple : « *L'élève fait de son mieux son devoir pour que le professeur soit satisfait* », la subordonnée finale « *pour que le professeur soit satisfait* » vient de montrer l'objectif du procès exprimé dans la principale, elle joue le rôle d'un complément circonstanciel de but. Plusieurs grammairiens ont tenté de montrer que la finalité est en outre exprimée par de nombreuses conjonctions ou locutions conjonctives comme : *afin de, pour que, de crainte que, de peur que,...*

2.5 Subordonnée circonstancielle de concession (la concessive)

Les grammaires placent la structure concessive dans le cadre de la phrase complexe. Pour mieux connaître la proposition subordonnée de concession, nous avons choisi la définition suivante « *la concession se définit souvent comme une cause contraire dans laquelle apparaît une circonstance opposée à l'action de la proposition principale* »¹. Nous disons que l'opposition est établie entre deux faits ou actions qui se présentent souvent comme contradictoires, il y'a une distorsion logique. *Mais, portant, cependant, toutefois, néanmoins,...* ces mots, dont les nuances sémantiques qui les différencient, sont difficiles à distinguer. Ils sont classés de point de vue

¹ GASTRO.C.A, DE LA CAMPA.F.B, DONAIRE.M : Liens linguistiques, Etudes de la combinatoire et hiérarchie des composants, Editions scientifiques internationales, Berne, 2010, p. 151.

syntactique comme des adverbes ou conjonctions adversatives caractérisées par le caractère coordonnant.

2.6 Subordonnée circonstancielle de condition (conditionnelle)

Cette notion a été exploitée par BRECKX.M. Ce linguiste nous dit que « *la phrase circonstancielle de condition (ou conditionnelle) présente une condition non encore réalisée ou une hypothèse dont dépend l'action exprimée dans la phrase matrice, celle-ci exprime la conséquence de la réalisation de la condition* »¹. Il est simplement dit que l'événement indiqué dans la principale dépend de la réalisation de la condition contenue dans la subordonnée.

Généralement, dans une conditionnelle introduite par Si, il convient de distinguer plusieurs cas en fonction de la condition exprimée dans la subordonnée. Dans telles constructions, le verbe de la subordonnée se met au présent ; celui de la principale ; au présent aussi ou au futur simple. Il arrive parfois que le sens exige l'emploi de l'imparfait dans la conditionnelle en corrélation avec le conditionnel présent dans la proposition principale et l'usage du plus que parfait dans la conditionnelle en corrélation avec le conditionnel passé dans la principale. Le mode subjonctif est employé souvent après toutes les locutions conjonctives se terminant par que : *à condition que, pourvu que, sous la condition que, à moins que, soit que,....*

2.7 Subordonnée circonstancielle de comparaison (la comparative)

Différentes définitions ont été appliquées à la subordonnée comparative. Nous allons évoquer une définition proposée par MOUNIN George. Ce linguiste nous dit que la comparaison est un « *rapport de ressemblance entre deux ou plusieurs objets, explicitement établi dans un énoncé grâce à un*

¹BRECKX.M : Op.cit, p. 102.

mot-outil spécifique comparatif »¹. PONCHON Thierry adopte une autre définition des comparatives proches de celle de MOUNIN. Pour lui « *Il faut entendre par système comparatif aussi bien une phrase composée syntaxiquement par une phrase principale et une subordonnée circonstancielle de comparaison : Max pleure comme fait un enfant* »².

En analysant ces deux définitions précédentes, nous pouvons dire que les propositions comparatives marquent une relation d'égalité ou d'inégalité d'une action ou d'un fait quelconque avec une autre action ou autre fait. Dans le cas d'égalité, les comparatives sont le plus souvent introduites par « comme », qui sert à désigner la conformité en ce qui concerne la façon dont s'accomplit une action ou se présente un fait. A côté de comme, nous utilisons aussi, pour introduire une subordonnée comparative des combinaisons ainsi que, de même que, selon que, suivant que, ...

V. LES RELATIVES : FORME ET FONCTION

L'étude des subordonnées relatives occupe une place importante dans le domaine de la syntaxe de la phrase complexe. Les syntacticiens définissent généralement les relatives comme des propositions qui commencent par un pronom relatif. TOURATIER Christian confirme que « *le pronom relatif a pour de marquer qu'une phrase est enchâssée dans une autre dont elle n'est plus qu'un constituant, bref qu'elle est une proposition subordonnée* »³. Nous disons qu'il constitue un système complexe par la variété de ses formes et ses emplois : *qui* (sujet), *que* (complément d'objet), *ou*, *dont* (complément prépositionnel) et quelquefois le genre et le nombre : *lequel* (sing/ masc), *laquelle* (sing/ fém), *lesquels* (plur/ masc), *lesquelles* (plur/fem),...

¹ MOUNIN Georges : Op.cit, p. 73.

² PONCHON Thierry : Sémantique lexicale et sémantique grammaticale. Librairie Droz, Genève, 1994, p. 258.

³ TOURATIER Christian : La relative : essai de théorie syntaxique, Librairie Klincksieck, Paris, 1980, p. 71.

La majorité des grammairiens donne une description approfondie des pronoms relatifs, ils les classent en s'appuyant sur différents facteurs : selon leur fonction dans la relative, leur forme simple ou composée et la nature de leur antécédent. A la différence des autres conjonctions de subordination qui s'emploient seulement pour marquer la subordination, ces pronoms relatifs jouent plusieurs rôles. Dans la subordonnée relative, le pronom relatif marque la subordination de la proposition qu'il introduit. Il joue aussi, comme son nom l'indique, un rôle pronominal ou un rôle anaphorique en représentant l'antécédent qui le précède.

Nous reconnaissons ces fonctions au pronom relatif « *qui* », par exemple, dans la phrase suivante « *La femme qui est passée n'est pas ma mère* » : *qui* marque la relation de subordination, il représente son antécédent « *la femme* » et indique la fonction de sujet de « *est passée* ». De même façon, les autres formes *que*, *ou*, *dont* représentent des fonctions différentes.

Exemples :

- *Montre-moi le pantalon que tu as acheté* (complément d'objet).
- *La ville où j'habite est la capitale de l'Algérie* (complément de lieu).
- *Cette fille dont je connais les parents est devenue grande* (complément de nom).

La description des relatives est centrée généralement sur les deux types de relatives distinguées selon qu'elles ont ou non un antécédent exprimé c'est-à-dire la présence ou l'absence de l'antécédent. Elles se divisent en « relatives avec antécédent » et « relatives sans antécédent ». Les premières ont pour rôle essentiel de déterminer un noyau substantif à l'intérieur d'un composant nominal. TOURATIER Christian pense que : « *comme le phénomène linguistique que l'on désigne sous le nom de proposition relative, est immense, nous nous limiterons, pour commencer, à ce qui semble être le type normal de la relation ou plutôt le type auquel on pense immédiatement quand*

on doit donner un exemple de relative, c'est-à-dire, la relative avec antécédent, que l'on peut illustrer par l'exemple bien connu des grammaires scolaires : *La lettre que tu m'as écrite m'a été très agréable* »¹. Par opposition à ce type des relatives, les relatives sans antécédent occupent des positions argumentales. Elles peuvent donc remplir des fonctions comme : le sujet « *qui a bu boira* », l'objet « *J'adore qui m'adore* ».

Les relatives apportent des nuances sémantiques différentes qui ont des incidences sur l'interprétation globale de la phrase complexe dans laquelle elles apparaissent. Cela nous amène à distinguer deux types de relatives : relatives restrictives, appelées aussi déterminatives, et relatives explicatives ou descriptives. La relative restrictive est considérée comme une relative qui restreint l'extension de l'antécédent, elle permet de spécifier, d'identifier, et d'opérer une sélection en ajoutant une propriété nécessaire au sens. Sa suppression modifie le sens voulu de la phrase. Par exemple dans cette phrase « *Les élèves qui habitent loin sont arrivés en retard* », Nous disons que le retard concerne ici seulement une partie des élèves, ceux qui habitent loin. Parmi tous les élèves, il existe un certain groupe : ceux qui habitent loin par rapport à ceux qui habitent près.

En revanche, la relative est dite explicative lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification de l'antécédent. Son effacement ne modifie pas le sens de la phrase « *Les élèves, qui habitent loin, sont arrivés en retard* ». Elle peut être supprimée sans changer la valeur globale que celle de la phrase indépendante, elle ne sert pas à sélectionner un groupe d'élèves « *Les élèves sont arrivés en retard* ».

Les grammairiens proposent des critères de reconnaissance de ces deux types précédents des relatives. Ces derniers se distinguent à première vue par la présence ou l'absence d'une marque formelle, il s'agit d'un signe de

¹ Ibid., p. 09.

ponctuation : la virgule L'explicative est précédée et suivie de virgules et non la restrictive. De plus, elle peut exprimer différentes valeurs sémantiques circonstancielles : cause, conséquence,...Ou bien même une phrase coordonnée :

Exemples :

-Les élèves, qui habitent loin, sont arrivés en retard.

-Les élèves, parce qu'ils habitent loin, sont arrivés en retard.

-Les élèves habitent loin et sont arrivés en retard.

VI. LA STRUCTURE ET LA VALEUR DES COMPLÉTIVES

Un très grand nombre de travaux de grammaire ont été consacrés à l'étude de la proposition complétive. Les complétives sont des conjonctives dont le mot introducteur est une marque de subordination introduite par que. Les verbes introducteurs de complétives ont différents types de modalités. Il peut s'agir de déclarations, de jugements ou de volonté. C'est le cas de déclarer, raconter, dire, croire, penser, savoir, craindre, espérer, souhaiter,...

Le rôle fonctionnel de la conjonction « que » est de marquer la dépendance du verbe conjugué. BLONDET Sandrine ajoute que « *Conjonction par excellence de la subordination, que se contente alors de séparer Principale et Subordonnée et d'indiquer l'enchâssement de celle-ci dans celle-là. Ce rôle seulement syntaxique de que a pour conséquence de nominaliser la complétive, peut donc souvent être remplacée par un nom* »¹. Nous illustrons l'idée de BLONDET Sandrine par les phrases suivantes qui ont une signification équivalente :

-J'apprends qu'il a réussi.

-J'apprends son succès.

¹ BLONDET Sandrine : Op.cit, p. 52.

Concernant les deux modes employés dans une complétive, le choix entre indicatif et subjonctif est le plus souvent contraint, ce choix de l'un ou de l'autre dépend de la principale. Le subjonctif s'emploie chaque fois que le fait énoncé n'est pas absolument certain. Nous pouvons alors l'utiliser dans une proposition complétive de doute « *Je ne crois pas qu'il ait réussi* », de crainte « *Je crains qu'il ait raison* », de volonté « *Je veux qu'il le fasse* », ou bien de subjectivité « *Je m'étonne qu'il ait réussi* ». Contrairement au mode précédent, l'indicatif est souvent utilisé en cas de certitude : « *Je sais qu'il a raison* ».

La subordonnée complétive a été minutieusement étudiée par plusieurs grammairiens. Dans la conception traditionnelle, la classe de la complétive inclut d'autres types de constructions : les interrogatives indirectes et les constructions infinitives. Les premières sont d'un emploi beaucoup plus large que les dernières. L'interrogative indirecte est ainsi traditionnellement appelée parce qu'elle est définie comme une interrogation rapportée au style indirect. SERBAT Guy pense que : « *l'usage constant est de dériver l'interrogation indirecte à partir de l'interrogation directe, en appliquant quelques règles simples de transformations : perte de trait prosodique présence obligatoire d'un mot interrogatif* »¹. Elle est syntaxiquement dépendante et peut être dite subordonnée au terme introducteur qui est généralement un verbe. Nous appellerons « verbe introducteur de la subordonnée interrogative », le verbe de la principale auquel est rattaché la subordonnée, citant par exemple : demander, ignorer,

Les interrogatives indirectes se divisent en deux catégories : les interrogatives partielles et les interrogatives totales. Les premières sont introduites par un outil interrogatif, les deuxièmes sont introduites par la conjonction de subordination *si*, différente de la conjonction hypothétique,

¹ SERBAT Guy : Travaux de linguistique générale, de langue, et de littérature latine, Peeters, Paris, 2001, p. 255.

parfois nommée un adverbe interrogatif. Les exemples que nous pouvons donner pour illustrer ces deux types sont :

-Mon père se demande quand Anis est parti.

-Mon père se demande si Anis est parti.

Quant au deuxième type, l'infinitive se définit comme une unité phrastique complète ou l'infinitif constitue le noyau de subordination. L'absence de mot subordonnant est parfois expliquée par le mode infinitif qui servirait à lui-même comme marqueur de subordination. A partir de l'exemple « *Tu regardes l'homme marcher sur la route* », nous pouvons dire qu'il existe deux sujets « *Tu* » sujet de « *regarder* » et « *l'homme* » sujet de « *marcher* ». Les deux propositions sont « *Tu regardes* » est une principale et « *l'homme marcher* » est une infinitive.

D'ordinaire, un rapport de subordination entre deux propositions est matérialisé par un mot subordonnant qui donne à la proposition sa cohésion syntaxique. Nous caractérisons ces relations de subordination selon la nature du subordonnant. CELLE Agnès et GRESSET Stéphane déclarent que « *La subordination pose la question générale du lien entre les éléments d'une structure* ». ¹ Certains grammairiens considèrent l'infinitive comme proposition dépendant du verbe principal, donc subordonnée. Cependant, quand rien n'introduit la subordonnée, nous parlons de subordination zéro, comme cela est le cas pour les infinitives. Pour cette raison, quelques grammairiens, contrairement aux précédents, excluent de la classe des subordonnées les infinitives parce que le marqueur de subordination est absent.

¹ CELLE Agnès et GRESSET Stéphane : *La subordination en anglais*, Presses universitaires du Mirail, 2003, p. 39.

VII. COMPLÉTIVES ET INFINITIVES

Les infinitives dont d'un emploi beaucoup plus restreint que les complétives. La structure de la proposition infinitive est constituée d'un noyau verbal à l'infinitif. DUBOIS.J et LAGANE.R disent que " *Pour qu'il ait proposition infinitive, il faut que l'infinitif ait un sujet exprimé qui soit en même temps complément du verbe de la proposition principale(...). J'entends Pierre chanter dans la pièce voisine, l'infinitif chanter a pour sujet Pierre* " ¹ . Le mot subordonnant est absent, il a toujours deux rôles au moins : il matérialise le début de la subordonnée, c'est un rôle démarcatif et l'enchâsse dans la principale, dans ce cas, il s'agit d'un rôle intégratif. L'infinitive a un caractère nettement subordonnée, institué par le monde infinitif lui-même qui est un mode de dépendance.

Le verbe de la principale est considéré comme transitif et la proposition subordonnée infinitive comme le complément d'objet de ce verbe. Quant au verbe à l'infinitif la pour rôle d'exprimer la propriété attribuée au groupe nominal. Nous disons que « *J'attends sonner le téléphone* », dans cet exemple, le téléphone a la propriété de sonner. Il est donc un emploi prédicatif, aussi la proposition infinitive peut être remplacée par une proposition à un mode personnel « *J'entends le téléphone qui sonne* ».

La subordonnée complétive est une subordonnée qui complète la phrase matrice. Cette subordonnée a la fonction de complément de verbe, de nom ou de l'adjectif, ce qui s'illustre dans les phrases suivantes :

-Je souhaite qu'il réussisse : elle complète le verbe souhaité.

-J'ai l'assurance qu'il gagnera : elle complète le nom assurance.

-Je suis convaincu qu'il réalisera le travail : elle complète l'adjectif.

¹ DUBOIS.J et LAGANE.R : Op. cit, p. 136.

TROISIEME CHAPITRE

PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

I.DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DE L'APPRENANT LYCÉEN

L'apprenant lycéen se définit par opposition à l'enfant d'âge scolaire primaire ou moyen. Ce dernier manque de créativité, d'autonomie et dont le savoir être est inachevé puisque le développement de la personnalité est en route. Cet apprenant par contre à l'âge de maturité, son développement mental et affectif est achevé. Le savoir et le savoir être sont censés être acquis. L'apprenant lycéen se différencie de l'enfant par son esprit, sa volonté d'apprendre, sa capacité de suivre le déroulement d'apprentissage, par conséquent, sa responsabilité et son application dans le cadre de son travail. Nous pouvons classer ses caractéristiques en ces points : l'âge, sa personnalité et sa motivation.

Commençant par l'âge qui joue un rôle important dans l'apprentissage d'une langue en général. Parfois, les apprenants plus âgés réussissent mieux dans l'apprentissage. En plus du facteur d'âge, l'apprenant a une personnalité développée qui lui permet de s'orienter, de cerner ses objectifs, d'identifier aussi ses besoins et ses attentes et de s'organiser. Ce qui va le rendre autonome et responsable dans son travail.

La personnalité de l'apprenant lui permet aussi de développer des stratégies qui vont avoir un rôle fondamental dans le processus d'apprentissage. Concernant le dernier facteur, nous parlons de la motivation des apprenants. Cette motivation peut désigner les besoins, les désirs et les attentes. Nous pouvons dire qu'il y'a une motivation chez l'apprenant quand il ressent le besoin d'apprendre et d'atteindre un objectif précis. Nous concluons ce point sur l'apprenant lycéen en précisant que ces facteurs sont très importants pour une meilleure réalisation du processus de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Néanmoins cela ne peut pas se faire sans difficultés se manifestant par des erreurs souvent commises par les apprenants. L'erreur est un passage obligé pour que le processus d'apprentissage soit réalisé. L'erreur peut être définie comme chose fautive, erronée par rapport à la norme. Elle est généralement considérée comme une anomalie voire quelque chose d'inconcevable. Chacun s'accorde désormais à préférer le terme d'erreur à celui de faute. Ce dernier terme est utilisé pour décrire la non-conformité à la norme. Ainsi, avec le terme d'erreur, nous tenons compte du processus d'apprentissage propre à chaque apprenant. Elle reflète les hésitations qui sont naturels dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Si nous nous mettons à la place de l'apprenant, l'erreur peut, en effet, être considérée comme ce qui entrave, gêne et empêche l'apprentissage. Elle est donc souvent présente dans l'apprentissage d'une langue étrangère. C'est une étape très importante qui permet d'accéder au savoir et développer son imagination et sa créativité pour l'éviter. Comme tout apprenant, le lycéen est aussi confronté à plusieurs difficultés. Il existe des difficultés d'ordre syntaxique, d'ordre phonétique, d'autres difficultés d'ordre lexicales qui se manifestent par des erreurs du lexique que nous appelons erreurs lexicales.

II. PRÉSENTATION DU CORPUS

Le corpus que nous avons constitué est un ensemble de 40 copies englobant des exercices et des productions écrites qui ont été produits en classe par des lycéens de 2^{ème} année secondaire du lycée Mohamed Laarbi Ben Mhidi dans la wilaya de Biskra. Cet établissement se trouve dans une zone géographique privilégiée. Sachant que l'âge des apprenants est de 16-17 ans.

Le choix de notre corpus peut être justifié par plusieurs raisons. D'une part, nous avons constaté que les apprenants rencontrent des difficultés qui résident dans l'identification de la phrase complexe et son utilisation

inadéquate lors des productions écrites. D'autres parts, ces apprenants possèdent une certaine base de techniques discursives acquises durant les années précédentes de leurs études. Ce choix de nous concentrer sur des lycéens, nous a conduit à recueillir des textes argumentatifs puisque c'est le type bien étudié au cycle secondaire.

Les élèves en question ont rédigé durant une séance de production écrite sur un thème précis « les avantages et les inconvénients d'internet » ainsi que des exercices proposés afin de cerner les difficultés rencontrées dans l'usage de la phrase complexe. Nous avons élaboré un test que nous avons passé à un groupe de 20 élèves. Pour bien situer leurs lacunes, ce test a été divisé en trois étapes :

1. Le premier exercice

Il s'agit d'un exercice de reconnaissance des propositions subordonnées et le rapport exprimé dans des phrases différentes.

Consigne : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

5-Si la pluie cesse, nous partirons

2. Le deuxième exercice

Cinq phrases sont données aux apprenants qui doivent les relier par l'articulateur convenable pour exprimer le rapport logique qui convient

Consigne : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

- 6-Allez chercher de quoi boire / le film commence
- 7-Il a marqué un but / son équipe le félicite
- 8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas
- 9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise
- 10-Elle est triste / elle continue de sourire

3. La production écrite

La production écrite est un acte qui amène l'apprenant à former et à exprimer ses idées, ses préoccupations, pour les communiquer à d'autres. Cette forme de communication exige la mise en œuvre des stratégies que cet apprenant sera appelé à maîtriser graduellement au cours de son apprentissage. Les apprenants possèdent, à des degrés divers, un ensemble de connaissances et d'habiletés reliées à l'écriture. Ils utilisent aussi leur connaissance de l'oral pour aborder l'écrit. La production écrite nécessite que l'apprenant travaille son texte au niveau du contenu, de l'organisation des idées et des règles de langue. Pour notre test, cette étape place les apprenants en situation de rédaction afin de vérifier les constructions phrastiques et l'emploi des phrases complexes. Il leur est demandé de rédiger un court texte dans lesquels ils présentent les avantages et les inconvénients d'internet.

III. ANALYSE DE CORPUS

1. La démarche d'analyse

Pour mettre l'accent sur ces problèmes syntaxiques et pour comprendre leur fonctionnement, nous nous sommes orientée à suivre deux méthodes de recherches : descriptive et analytique. Sachant que notre recherche s'inscrit dans une approche syntaxique, elle portera sur l'étude des difficultés constatées chez les lycéens au niveau de la phrase complexe. Une fois les productions écrites recueillies, nous commençons notre analyse. La démarche de cette analyse que nous préconisons se résume en ces étapes :

a. Le repérage des erreurs

Il s'agit de vérifier le choix et l'utilisation des structures textuelles et des marqueurs de relation qui s'y rattachent et de vérifier aussi l'enchaînement des idées en fonction de la cohérence : introduction, développement et conclusion et plus précisément, cette étape consistait à relever dans chaque rédaction les défaillances dans l'usage de la phrase complexe. Chaque texte était lu en entier une première fois avant l'identification des erreurs pour le comprendre.

b. La correction des erreurs

Cette étape consistait à proposer une solution pour rendre correcte la phrase dans laquelle apparaît l'erreur. En d'autres termes, la correction a pour but de rétablir la forme correcte de la phrase en élaborant une technique de correction qui se déroule à deux niveaux ; aider d'abord l'apprenant à détecter ses erreurs ensuite on lui demande de les corriger. Toutes les recherches menées dans ce domaine, ont montré que les erreurs font partie intégrante du contenu et de la forme. Il est nécessaire que l'apprenant doit respecter la consigne c'est-à-dire le sujet demandé.

2. L'analyse des réponses du premier exercice

En guise de réponse à cet exercice qui consiste à souligner les propositions subordonnées et à indiquer le rapport exprimé, dans la totalité des réponses, il y'a une méconnaissance de ce rapport avec 13 réponses de non identification de la subordonnée de temps, 10 réponses de conséquence, 04 réponses pour le but 03 réponses concernant la condition et 02 réponses de la cause.

Pour ce qui concerne la confusion entre les différentes subordonnées, nous avons relevé 04 cas représentant un taux de 20 % ayant considéré la conjonction de cause comme étant de conséquence. Nous constatons que ces

apprenants ne distinguent pas très bien ces deux rapports (cause et conséquence). En revanche, il y'a une forte identification des subordonnées de condition et de cause, et 05 apprenants seulement échouent à les identifier. Ce qui s'explique par la fréquence des conjonctions « si » et « parce que ».

Nous avons obtenu plusieurs identifications erronées, de ce fait, nous pensons que ces cas erronés sont dus à une confusion de distinction entre ces différentes subordonnées, ce qui est expliqué par la confusion entre les conjonctions de subordinations introduisant ces subordonnées. Nous pouvons résumer les résultats du premier exercice dans le tableau suivant :

Phrases	Rapport logique	Réponses correctes		Réponses incorrectes	
		Nbre	%	Nbre	%
01	But	16	80	04	20
02	Conséquence	10	50	10	50
03	Cause	18	90	02	10
04	Temps	07	35	13	05
05	Condition	17	85	03	15

3. L'analyse des réponses du deuxième exercice

Dans ce deuxième exercice, il est demandé aux apprenants de relier chacune des deux propositions par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que. Nous avons proposé cinq phrases. Parmi ces phrases, la sixième qui exprime le temps, elle doit être introduite par « en attendant que ». Les deux phrases qui suivent

expriment la conséquence et le but. Elles doivent être reliées par les conjonctions « par conséquent » et « afin que ». La neuvième marque le rapport de cause, la conjonction convenable est « puisque ». La dernière phrase exprime l'opposition et la conjonction qui lui convient est « quoique ».

Pour la sixième phrase :

6- Aller chercher de quoi boire/le film commence

A partir des réponses données, nous avons constaté qu'un petit nombre d'apprenants ne connaissent pas la conjonction correcte. Nous avons relevé 05 apprenants qui ont employé « afin que » et 15 ont utilisé « en attendant que » qui représente la conjonction correcte.

-La septième phrase :

7- Il a marqué un but/son équipe le félicite.

07 apprenants ont relié les deux propositions par la conjonction « par conséquent » ce qui représente un pourcentage de 35 % de l'ensemble du groupe. 13 apprenants ont opté pour les conjonctions de but et opposition.

-La huitième phrase :

8- Elle baisse le son de la radio/son bébé ne s'éveille pas

L'erreur faite au niveau de cette phrase concerne le choix de la conjonction « afin que » qui exprime le rapport de but. Nous avons enregistré 15 cas défectueux dus au mauvais choix de la conjonction adéquate. La confusion est entre l'usage de la conjonction de conséquence, de cause, d'opposition et de temps.

-La neuvième phrase :

9- Il doit porter des lunettes/sa vue est si mauvaise

La majorité des apprenants n'ont pas relié les deux propositions correctement. L'usage des conjonctions données varie entre 13 cas pour la

conjonction de cause, 02 cas pour la conjonction de conséquence et 04 cas ou l'apprenant a employé la conjonction de but et un cas d'opposition.

-La dixième phrase :

10-Elle est triste/elle continue de sourire

Nous avons relevé 14 cas de bonnes réponses, la confusion réside au niveau de l'usage de la conjonction de but avec 03 cas et 01 cas d'usage de la conjonction de cause et 02 cas de conséquence. Nous remarquons que la conjonction « quoique » a été bien choisi par les apprenants mais mal placée dans la phrase. Sachant que cette conjonction s'emploie avec la proposition représentant le fait réel. Dans cette phrase « *elle est triste /elle continue de sourire* », c'est la tristesse qui représente le fait réel qui est caché par son sourire. Nous pouvons résumer les résultats précédents dans ce tableau :

Phrases	Conjonctions employées	Rapport logique adéquat	Réponses correctes		Réponses incorrectes	
			Nbre	%	Nbre	%
01	En attendant que	Temps	15	75	05	25
02	Par conséquent	Conséquence	07	35	13	65
03	Afin que	But	05	25	15	75
04	Puisque	Cause	13	65	07	35
05	Quoique	Opposition	14	70	06	30

4. Les productions écrites

4.1 La définition de la production écrite

De point de vue psychologique, la production écrite peut être définie comme une activité mentale complexe. Produire un texte n'est pas simplement transcrire des mots, ou mettre côte à côte des phrases grammaticalement justes. C'est une activité qui n'est pas aussi simple, au contraire complexe, fondée sur la combinaison d'éléments de nature différente. L'écrit ne peut être considéré comme le simple substitut de l'oral. La production orale ne s'appuie pas seulement sur la seule utilisation des moyens linguistiques pour faire passer un message, elle va utiliser aussi des signes non linguistiques tels que : la mimique, le regard, le gestuel, la pause, le soupir, la respiration, la distance, et le contact physique.

Dans l'écrit, le scripteur doit faire passer son message qu'à travers les signes linguistiques. Il n'a pas l'opportunité d'utiliser des moyens non linguistiques, il doit les remplacer par des mots. HINDRYCKX.G, A. Sophie et M.Nyssen proposent quant à eux une définition de l'acte d'écriture " *Ecrire ce n'est pas encoder le langage oral en lettres. L'écriture a un fonctionnement spécifique et se distingue du langage oral de point de vue des contenus que celui de la forme* "¹. L'apprenant ne peut produire un texte écrit sans avoir des savoirs et des savoir faire linguistiques c'est-à-dire la connaissance des règles qui régissent la langue telles que la syntaxe, le lexique, la sémantique...

4.2 La production écrite et la production orale

Il existe une distinction entre la production écrite et orale. L'écart entre les deux productions est grand en français et explique les difficultés que rencontrent les apprenants. Aborder la question de l'oral et l'écrit, c'est partir

¹ HINDRYCKX.G, A.Sophie et M. Nyssen : La production écrite en question, De Boeck, Bruxelles, 2009, p. 13.

d'une distinction d'usages en les séparant en fonction de conditions d'utilisations variées et d'une différence graphique et visuelle. BENVENISTE Claire Blanche déclare que : "*Opposer la langue parlée à la langue écrite a longtemps été, pour le grand public, une affaire de combat entre le bien et le mal : langue parlée spontanée, éventuellement pittoresque mais à coup sur fautive, langue écrite policée, témoignant, surtout grâce à l'orthographe, de la vraie grammaire de langue*"¹.

A partir de la citation précédente, nous disons que certaines caractéristiques sont propres à chaque forme de langue et ce sont les différences extralinguistiques qui pourraient les opposer radicalement. L'oral met en jeu un nombre plus important de caractéristiques non linguistiques. Il est généralement inscrit dans un espace d'interaction social : le lieu, le temps et l'intention de communiquer. Quant aux facteurs non linguistiques, nous citons les mimiques, le regard, ... Une autre propriété de l'oral est la présence des indices prosodiques. La prosodie qui consiste en l'étude des relations entre les tons, les accents d'intensité et elle s'occupe de décrire les sons de la langue au niveau de l'énoncé.

DEFAYS Jean Marie et DELTOUR Sarah confirment que : "*On profite à l'oral non seulement des inflexions de la voix, des gestes, des mimiques de l'interlocuteur, mais généralement aussi du contexte que l'on partage avec lui alors qu'à l'écrit, toutes ses sources d'informations extra et paralinguistiques doivent être inscrites dans le texte*"². A l'oral, il y'a une communication directe ou il y'a la possibilité d'un échange immédiat. C'est pourquoi nous voyons un discours spontané caractérisé par une syntaxe facile où il y'a toujours des phrases simples avec des pauses et des abréviations. Alors, nous constatons que les différences entre l'oral et l'écrit sont surtout évoquées au

¹ BENVENISTE Claire Blanche : *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, 2000, p. 05.

² DEFAYS Jean Marie, DELTOUR Sarah : *Le français langue étrangère et seconde*, MArgada, Belgique, 2003, p. 65.

niveau de la phrase. A l'écrit, nous employons généralement des phrases non seulement complètes mais aussi complexes syntaxiquement en utilisant les liens de subordination et la concordance des temps alors qu'à l'oral nous tolérons souvent des phrases incomplètes et des accords non faits.

D'autres différences sont très importantes puisqu'il s'agit de la morphologie qui est marquée différemment dans les deux types de la production. C'est la morphologie qui donne le marquage de genre et de nombre. Pour l'écrit, la marque du pluriel est la lettre s mais pour l'oral cette marque est le rajout d'un phonème z. Dans une production écrite, les mots et la ponctuation sont les seuls moyens que nous possédions pour traduire nos idées. ONILLON Sandrine pense que : "*Nous retiendrons que si la langue écrite est une représentation de la langue parlée(...) Bref, la langue écrite est liée à la langue orale tout en possédant des caractéristiques qui lui sont propres*"¹.

A la lumière de la citation précédente, nous disons que la production écrite se caractérise par des qualités propres à elle, citant par exemple la virtualité du récepteur donc l'impossibilité d'un échange immédiat. Nous pouvons utiliser le dictionnaire ce qui donne un discours élaboré et bien construit. Nous utilisons d'avantages es mots rares parce que l'écrit revêt un caractère plus prestigieux.

En tant que mode d'expression, la production orale apparaît plus naturelle que la production écrite qui est le fruit d'un apprentissage scolaire spécifique. DEFAYS Jean Marie et DELTOUR Sarah ajoutent que : "*L'apprentissage d'une langue étrangère est plus facile qu'à l'oral. C'est que la langue est accompagnée, illustrée, soutenue par d'autres formes de langage que l'apprenant peut comprendre facilement*"². D'une certaine façon, nous

¹ ONILLON Sandrine : Pratiques et représentations de l'écrit, Peter Lang, Berne, 2008, p. 21.

² DEFAYS Jean Marie et DELTOUR Sarah : Op.cit, p. 65.

passons de l'oral à l'écrit c'est peut être comme nous passons de la nature à la peinture.

4.3 L'analyse des résultats des productions

Nous avons demandé aux apprenants de rédiger un texte court dans lequel ils présentent les avantages et les inconvénients d'internet. Cette production nous a permis de vérifier l'emploi de la phrase complexe et de dégager les défaillances linguistiques au niveau de cette phrase. Nous avons enregistré 14 cas avec un taux d'usage des phrases complexes relativement faible dans chaque production et 06 productions qui ne contiennent aucune conjonction de subordination. Parmi les conjonctions employées, nous avons relevé un nombre et un usage restreint dans chaque production, l'usage est presque limité aux conjonctions les plus fréquentes « car » et « parce que » utilisées dans 04 productions. Nous vous donnons les illustrations suivantes :

-« *Il est très intéressant parce qu'il donne beaucoup d'informations* »

-« *L'internet est utilisé par les jeunes parce qu'il y'a plusieurs avantages* »

-« *Il avait aussi des inconvénients car il fait des maladies.* »

En revanche, les conjonctions « si, mais » ne sont employées que par 03 apprenants. Voici quelques phrases :

-« *Si nous utilisons l'internet chaque jour, nous perdons les exercices.* »

-« *La technologie est importante mais il faut l'utiliser dans les bonnes choses.* »

Les subordinées relatives et complétives sont intimement employées dans les productions écrites :

- « *Je télécharge les jeux, les photos, les articles PDF qui aident dans la révision* »

-« *Je pense que l'internet est un outil de développement* »

-« *Je trouve que l'internet est une chose grande* »

Les emplois erronés sont considérables, ils varient entre le mauvais choix de la conjonction ou une interférence de la langue maternelle. Cette dernière notion est considérée par certains linguistes comme un système intermédiaire entre la langue maternelle et la langue cible. L'apprenant d'une langue seconde procède souvent par transfert d'éléments de la langue maternelle. Parfois les apprenants pensent en arabe et expriment leur pensée en langue française ce qui les mènent à des phrases mal construites.

Nous illustrons cette remarque dans la phrase « *Le face book a mangé les têtes des jeunes.* » Cette phrase résultant de l'interférence en arabe alors que l'équivalent en français est « *Le face book a attiré les jeunes* ». La même remarque est faite dans les phrases suivantes « *Il y'a des sites dangereux qui touchent les adolescents* » et la phrase adéquate est « *Il y'a des sites dangereux qui menacent les adolescents* ». L'autre phrase est « *Si nous utilisons l'internet chaque jour, nous perdons les exercices.* » et la phrase convenable est « *Si nous utilisons l'internet chaque jour, nous perdons le temps pour faire les exercices.* »

IV. IDENTIFICATION DES CAUSES DE LA DÉFAILLANCE LINGUISTIQUE

1. La polysémie des conjonctions

Certains mots n'ont qu'une seule signification : ils sont monosémiques. C'est le cas de mots désignant des objets ou des êtres comme *porte-clés* (anneau ou étui réunissant des clés). La polysémie est la caractéristique d'un mot ou d'une expression qui a plusieurs sens ou significations différentes. D'autres mots, très nombreux, peuvent avoir plusieurs significations : ils sont polysémiques. Un texte n'est pas constitué de phrases isolées mais de phrases enchaînées grâce à une relation logique et une nuance précise de sens telles que la cause, la conséquence, etc. Ainsi, à chaque relation, il existe

respectivement des conjonctions appropriées selon le lien logique que représentent les phrases.

Dans l'enchaînement linéaire du texte, les conjonctions sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions. Certaines conjonctions de subordinations peuvent introduire différentes subordonnées. Donnant l'exemple de *comme*, cette conjonction peut être une conjonction de subordination qui introduit une subordonnée de cause « *Comme il pleut, nous restons* » ou une subordonnée de comparaison « *Il est mort comme il a vécu* » ou bien une subordonnée de temps « *Nous sommes arrivés juste comme elle partait* ». Observons aussi les phrases suivantes :

-*Comme il pleut, Amine ne sortira pas.*

-*Vous agissez comme je le faisais à votre âge.*

Dans les deux exemples, le mot « *comme* » est porteur de deux sens différents. Dans la première phrase, il exprime une relation de cause à effet, nous pouvons le remplacer par « *parce que* ». Dans la deuxième phrase, il marque une comparaison entre deux comportements. Une autre conjonction qui peut avoir plusieurs sens est que cette dernière peut introduire une subordonnée complétive "*J'espère que vous reviendrez*" ou une subordonnée de temps "*Elle dormait encore que j'étais déjà loin*" ou bien une subordonnée de comparaison "*Il est plus âgé qu'il ne paraît*".

2. L'interférence linguistique

L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. Ce contact entre deux langues est rendu au moins particulièrement responsable des erreurs observables chez les apprenants en raison des transferts qu'ils effectuent d'une langue à l'autre. Quand deux langues sont en contact, il se produit entre elles des interférences. Le transfert d'une langue à

l'autre qui soit volontaire ou involontaire est un changement de la norme d'une langue. Ce phénomène a attiré beaucoup d'attentions des chercheurs linguistiques.

De son côté, PLASSARD Freddie pense que : "*Les interférences linguistiques, phénomènes imputables au contact des langues, peuvent prendre différentes formes et s'expliquent par différents facteurs, notamment la confusion entre mots proches pour des raisons d'ordre phonologiques, graphiques ou autres...*"¹. Toute situation de contact de langue implique presque obligatoirement le passage constant d'une langue à une autre. Cette interférence des normes des différents systèmes se produit quelque soit le système, quelque soit la spécificité de la situation de contact, quelle que soit la manière d'apprentissage d'une langue.

3. Les types d'interférence

Chaque personne est influencée positivement ou négativement par une autre langue. Ce travail se limitera sur les influences aux niveaux phonologique, morphosyntaxique et sémantique. Pour mieux comprendre le fonctionnement et les problèmes de ces interférences au niveau de l'apprentissage d'une langue étrangère, nous présentons leurs différents types :

3.1 Les interférences phonologiques

Les interférences phonologiques mêlent dans un seul mot deux phonèmes différents. Les différentes études phonologiques révèlent parfois de quelques remplacements phonologiques. Donnant les exemples suivants : "*J'attend le bus*", "*J'attend le bis*". Dans cette dernière phrase, l'apprenant a substitué le phonème [y] par [i], c'est parce qu'il est influencé par la règle phonologique arabe. Parfois, ces interférences peuvent provoquer des changements de sens

¹ PLASSARD Freddie : Lire pour traduire, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2007, p. 81.

et dans le cadre d'un cours de français, ces erreurs peuvent être corrigibles par des exercices de prononciation. Une autre difficulté phonologique apparaît au niveau des liaisons entre les mots. La liaison obéit à des règles précises, elle consiste à prononcer la consonne finale muette d'un mot quand il précède la voyelle du mot suivant. L'arabe est caractérisé par l'absence de ce phénomène. Nous pouvons aider les apprenants à employer les règles de liaison à travers des lectures à haute voix.

3.2 Les interférences morphosyntaxiques

Les interférences morphosyntaxiques concernent les règles grammaticales transposées d'une langue à l'autre. Elles se produisent lorsque certaines caractéristiques des formes de La langue maternelle sont transférées à celles des éléments de la langue étrangère. Ainsi nous pouvons lister les accords des phrases, l'absence d'accent, l'agencement erroné des mots d'une phrase. Dans la phrase nominale en arabe, nous remarquons que le verbe "être" est absent dans les écrits des apprenants. Certes, ces apprenants commettent souvent des erreurs. Les phrases suivantes illustrent bien ce type d'interférence :

** Vous heureux / Vous êtes heureux.*

**La maison est grand / La maison est grande.*

**Une grande arbre / Un grand arbre.*

3.3 Les interférences sémantiques

Les interférences sémantiques proviennent de la transposition des formules rhétoriques d'une langue à l'autre. Généralement, les expressions transformées semblent péjoratives et hyperboliques. Ce type d'erreur se manifeste le plus souvent dans la synonymie. En arabe, nous disons "*Je demande une question*" alors que l'équivalent en français est "*Je pose une*

question". La même remarque est faite au niveau ces deux phrases : "*Prendre beaucoup d'argent*" et "*Gagner beaucoup d'argent*".

4. La notion de l'interlangue

Une langue propre à l'apprenant se forme au cours de l'apprentissage d'une langue c'est une langue intermédiaire et évoluant vers le perfectionnement. Il décrit la variété de langue qui se forme chez l'apprenant et qui ne coïncide pas totalement avec la langue d'apprentissage ; cette variété de langue est provisoire et évolue en principe au fur et à mesure de l'apprentissage. SUCHET Myriam déclare que : "*Par interlangue nous entendrons la langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible(...). Les interlangues sont, tout comme les langues maternelles, réglées par des règles et sont donc descriptibles d'un point de vue linguistique. Mais elles possèdent en plus quelques particularités qui les différencient des langues maternelles.*"¹

En d'autres termes, nous pouvons noter que l'interlangue est une stratégie d'apprentissage qu'utilise, sciemment ou non, un apprenant. Elle consiste à créer des règles qui ne s'appliquent ni à la langue source, ni à la langue cible, tout en s'en approchant quelquefois, pour résoudre ses difficultés d'apprentissage." *L'interlangue fluctue sur une échelle progressive entre la langue de départ et la langue cible. Elle est cependant indépendante l'un de l'autre même si elle leur est inévitablement liée. De ce fait, l'interlangue d'un individu peut reproduire des particularités de sa langue maternelle*"²

L'interlangue est la langue propre de l'apprenant. C'est un système structurel

¹ SUCHET Myriam : Outils pour une traduction post coloniale : littératures hétérologues, Edition des archives contemporaines, 2009, p. 52.

² GLASER E, GUILHERME.M.C, GARCIA.M et MUGHAN .T : Compétence interculturelle pour le développement de la modalité professionnelle, Editions du Conseil de l'Europe, 2007, p. 38.

construit par l'apprenant à tout moment de son développement lors de l'apprentissage de la langue cible.

5. La langue maternelle

Dans l'étymologie, la langue maternelle vient du latin mater qui signifie mère. C'est la langue que l'apprenant commence à connaître depuis qu'il est né c'est-à-dire la première langue qu'un apprenant apprend. Elle sera acquise selon plusieurs phases, d'abord, l'enfant fait enregistrer les phonèmes de la langue sans avoir la capacité de les reproduire. Ensuite, il commence à produire des sons. Enfin, il sera capable d'articuler les mots et à construire des phrases. DEFAYS Jean Marie et DELTOUR Sarah disent que : "*Elle détermine le développement affectif, cognitif, social, de chaque individu conséquemment ses motivations et ses capacités à apprendre d'autres langues par la suite*"¹

De son côté, RIVENC Paul pense que : "*Il est évidemment capital dans tout apprentissage linguistique puisque la langue maternelle (L.M) constitue le modèle de référence et la compétence langagière déjà, acquise, à partir desquels l'apprenant construira une nouvelle compétence pour entrer dans un nouvel univers*"². Nous pouvons dire alors que la langue maternelle, qui couvre dans les premiers temps l'ensemble des situations de communication, peut être considérée comme une langue de référence, cela veut dire que le système linguistique auquel l'apprenant se référera lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. De ce fait, la langue maternelle est souvent présente dans le processus de l'apprentissage.

6. La langue étrangère

Le concept de langue étrangère se construit par opposition à celui de la langue maternelle. Nous pouvons dire avec DEFAYS Jean Marie et

¹ DEFAYS Jean Marie et DELTOUR Sarah, Op.cit, p. 28.

² RIVENC Paul : Apprentissage d'une langue étrangère, seconde, De Boeck, Bruxelles, 2003, p. 188.

DELTOUR Sarah que "*Quand on apprend une langue étrangère, on n'apprend pas à traduire autrement le monde et la vie mais à leur donner une autre interprétation. Une langue étrangère représente non seulement une chance d'explorer de nouveaux domaines*"¹. L'apprentissage de la langue étrangère se fait de différentes manières : par la voie scolaire, par des stages ou des formations ou par aussi les moyens multimédias.

La langue française est une langue étrangère lorsqu'elle est enseignée à des non français dans un but culturel ou professionnel. Certaines personnes l'apprennent soit pour voyager ou pour travailler. Les langues étrangères jouent un rôle important dans notre vie. C'est le point de vue de GOHAD Aline qui déclare que : "*Apprendre à communiquer une langue étrangère, c'est apprendre à communiquer avec l'autre : c'est aussi apprendre à déchiffrer et à faire émerger cette culture inconsciente de soi et des autres*"². C'est bien de connaître une langue étrangère parce que c'est un moyen de communication. Apprendre cette langue sert à établir des échanges internationaux, des échanges d'expériences dans plusieurs domaines sociaux, politiques et scientifiques. Nous pouvons faire aussi connaissance avec de nouveaux peuples, avec leurs différentes cultures.

7. La comparaison entre la syntaxe de la phrase française et arabe

La différence entre les deux langues française et arabe entraîne des difficultés qui rendent leur apprentissage lent. Une comparaison entre l'arabe et le français nous a paru nécessaire dans le but de définir les ressemblances et les différences de ces deux langues. Cette comparaison sera centrée sur la syntaxe de la phrase. En français, comme nous l'avons cité précédemment, la phrase est considérée comme un ensemble ordonné de mots. La place de ces mots est importante : leur ordre dans une phrase simple est sujet – verbe – complément. STARETS Moshé dit que : "*La phrase est constitué de deux*

¹ DEFAYS Jean Marie, DELTOUR Sarah : Op.cit, p. 24.

² GOHAD Aline : Communiquer en langue étrangère, Peter Lang, Berne, 2004, p. 236.

*composantes de base : le syntagme nominal sujet et le syntagme verbal prédicat*¹.

Cette définition de la phrase qui convient au français ne peut pas s'appliquer à tous les schémas de phrases de la langue arabe car cette dernière dispose d'un schéma différent. En arabe, l'ordre de base de composantes de la phrase commence par un syntagme verbal suivi d'un syntagme nominal. Nous prenons en compte la position initiale du verbe arabe. Quant à la phrase nominale, elle se caractérise par deux entités, l'une est nominale qui est le thème. "*Dans la phrase nominale, le sujet est ordinairement le premier, ils l'ont appelé al mubtada'u bihi, celui par qui on commence*"². Cette entité est spécifiée par une autre entité qui s'appelle le propos. Il peut être un nominal, un adjectif ou un groupe prépositionnel. Ce sont les propriétés syntaxiques et sémantiques qui déterminent l'interprétation de propos de la phrase nominale entière.

8. L'erreur vs la faute

Les concepts d'erreur et de faute sont distincts l'un de l'autre. Les deux constituent une réalité inévitable dans le processus de tout apprentissage. La faute vient du latin falsus qui signifie faux, c'est un manquement à une règle scientifique, artistique,... Les fautes sont liées à la performance et elles sont souvent autocorrectives, l'apprenant à la possibilité de faire lui-même la correction parce qu'il connaît les règles. Il est responsable à ses propres fautes en ce qu'il est censé connaître les règles, les lois qui prévalent. En revanche, il faut corriger les fautes qui sont dues à des facteurs psychologiques comme la fatigue et l'inhibition.

L'erreur est le plus souvent commise de façon involontaire, par inattention, par oubli ou par ignorance. Le terme d'erreur vient du latin error qui veut dire

¹ STARETS Moshé : Op.cit, p. 63.

² GOHAN David : La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique, Peeters, Paris, 2003, p. 47.

incertitude. WIDTA Haline confirme que : " *Nous appellerons erreurs toutes sortes d'interférences à caractère systématiques tandis que celles produites d'une manière asystématique seront appelées fautes*"¹. Les erreurs sont liées à la compétence, nous les faisons de façon inconsciente et involontaire. Leur diminution est le signe d'une meilleure maîtrise du domaine de connaissance.

9. Les types d'erreurs

Les erreurs interférentielles constituent aussi une réalité linguistique qui vient de la confrontation de deux systèmes linguistiques. C'est le contact entre les langues qui provoque des situations d'interférences dans lesquelles la langue maternelle continue à faire influencer la langue étrangère. Nous présentons en ce qui suit les types d'erreurs existantes :

9.1 Les erreurs interlinguales

Ce type d'erreur a pour origine la confusion phonologique, morphosyntaxique, et lexicale entre la ou langue(s) source(s) de l'apprenant avec la langue cible. LAFAGE Suzanne pense que : "*Les interférences au niveau de la compréhension relevant de l'identification interlinguale et sont d'autant plus importantes qu'elles affectent la communication*"². L'erreur interlinguale est un problème provenant de la langue source de l'apprenant. Nous trouvons ce type d'erreur dans le cas où l'apprenant n'arrive pas à distinguer un trait de la langue cible qui est différent de la langue source pour la production en langue cible. L'influence de la langue maternelle de l'apprenant sur la langue étrangère reste très forte. L'une des causes qui provoque cette confusion entre les deux langues est l'ignorance des différences qui existent entre ces deux systèmes linguistiques, ce qui mène à commettre ce type d'erreurs.

¹ WIDTA Haline : L'acquisition du français, Universtetu Slaskiego, Katouice, 2007, p. 107.

² LAFAGE Suzanne : Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Logo), Société d'études linguistiques, Paris, 1985, p. 124.

9.2 Les erreurs intralinguales

Ce type d'erreur résulte de l'apprentissage défectueux ou partiel de la langue cible par l'apprenant. "*Globalement cependant, la majorité des erreurs serait de nature intralinguale, donc propre à l'apprentissage de la langue cible*"¹. Elle révèle une difficulté chez l'apprenant qui ne parvient pas à appliquer les règles nécessaires en langue cible. Il commet parfois des erreurs en mélangeant les règles grammaticales. Par exemple, l'apprenant peut produire un énoncé comme " *Il a lit*" par analogie avec les structures françaises de "*Il lit*" et "*Il a lu*". Nous pouvons dire qu'il y'a une interférence entre les connaissances acquises en langue cible.

¹DAIGLE Danielle et PARISOT Anne Marie : Surdit  et soci t , Presses de l'universit  du Qu bec, 2006, p. 07.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche, nous pouvons dire que la notion de phrase constitue une question considérablement complexe au point que les grammairiens font de ce problème un thème de recherche bien privilégié à cause non seulement de l'ambiguïté qui règne autour de la phrase complexe mais aussi de son rôle dans le texte, de sa nature de fonctionnement et surtout la manière de structuration qui prend des modèles différents. Toutefois, bien que l'étude de la question de la phrase pose énormément de problèmes, il faut reconnaître que l'analyse des productions écrites des apprenants nous a permis d'avoir accès à une partie de leurs connaissances intériorisées, leur conceptualisation de l'emploi de la phrase complexe, les principes à l'aide desquels les apprenants conçoivent, abordent et analysent cette notion.

Aussi, l'analyse du corpus que nous avons mené a permis de mettre l'accent sur les véritables défaillances linguistiques recensées à travers les productions des apprenants ; ce qui montre l'ambiguïté et la difficulté qui caractérisent la phrase complexe. Tout ceci empêche non seulement d'apprendre comment s'exprimer en phrase complexe, mais aussi comment la maîtriser dans des situations discursives. Cette réalité constatée sur le terrain montre clairement que les erreurs dégagées dans la phrase complexe sont bel et bien de natures différentes, et les facteurs favorisant leur émergence sont eux aussi très variés et changent d'un apprenant à un autre. Cependant, ce qui est incontestable, c'est cette influence très présente de la langue et la culture maternelles des apprenants que nous pouvons constater via leur production.

C'est dans ce sens que nous avons établi, en nous basant bien sûr sur nos connaissances acquises en matière de langue et culture arabes, une comparaison entre les deux systèmes phrastiques français et arabe dégager une nette distinction entre les deux. Deux systèmes complètement opposés sur les différents plans. Combien donc la langue maternelle influe-t-elle les

apprenants que ce soit au niveau de l'apprentissage ou même au niveau d'application des règles et des lois de l'une et de l'autre langue. Sur la base de ce que nous venons de dire, il s'avère que les hypothèses émises au préalable sont, à des degrés différents, confirmées. Aussi, mêmes si ces hypothèses mettent en évidence les causes de cette défaillance linguistique, elles ne présentent finalement pas les raisons primordiales tout simplement parce que la notion de phrase complexe appartient à un autre champ de la langue qui ne peut être que épineux.

Pour finir, nous remarquons que quelque soit le résultat obtenu dans le cadre de ce modeste travail, il est nécessaire d'aller plus profondément dans les recherches en consacrant plus de d'intérêt dans l'analyse de l'influence de la langue maternelle des apprenants sur les productions écrites en langue étrangère pour réduire le taux d'erreurs commises tout en essayant de fournir à l'apprenant les outils nécessaires pour qu'il parvienne à une maîtrise suffisante de cette langue.

Cette conclusion à laquelle nous sommes parvenus explique en partie combien est difficile de s'attaquer à un sujet aussi compliqué que la phrase complexe en français et l'appliquer à un public différents qui s'est habitué avec un autre système : celui de l'arabe. Cette étude qui ne peut être exhaustive dans sa globalité, elle peut, nous l'espérons, constituer une autre tentative qui s'ajoute à d'autre pour essayer d'apporter quelques éléments de réponse au problème que pose la phrase complexe en français.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES :

1. ADAM Jean Michel : Elément de linguistique textuelle, Margada, France, 1999.
2. ARCAN Richard et BOURDEAU Nicole : La communication efficace, De Boeck, Bruxelles, 1998.
3. BAYLON Christian, FABRE Paul : Initiation à la linguistique, Armon Colin, 2005.
4. BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005.
5. BENVENISTE Claire Blanche : Approches de la langue parlée en français, Ophrys, 2000.
6. BESSAC Téréome : Troubles des apprentissages : dictionnaire pratique, Hachette, Paris, 2013.
7. BISHOP.G et BERNARD.H : Develloping, writing skebls in Frech, The open university, London, 2005.
8. BOULANGER Anne : Pratique de la traduction russe, Ophrys, Paris, 2000.
9. BLONDET Sandrine, Grammaire française, Editions Gisserot, Paris, 2001.
10. BRECKX.M : Grammaire française, De Boeck, Bruxelles, 1996.
11. BRIET Henri : Savoir accorder le verbe, De Boeck, Bruxelles, 2007.
12. CANELAS Sandra, La grammaire enseignée en classe, Peter Lang, Berne, 2009.
13. CELLE Agnès et GRESSET Stéphane : La subordination en anglais, Presses universitaires du Mirail, 2003.
14. CHEDRON Christian : Guide de grammaire française, De Boeck, Bruxelles, 1996.

15. COSERUI Eugenio : Principes de syntaxes fonctionnelles, Librairie Klincksieck, Paris, 1989.
16. DAIGLE Danielle et PARISOT Anne Marie : Surdit  et soci t , Presses de l'universit  du Qu bec, 2006.
17. DEFAYS Jean Marie et DELTOUR Sarah : Le fran ais langue  trang re et seconde, Margada, Belgique, 2003.
18. DELAVEAU Annie : Syntaxe, la phrase et la subordination, Armand Colin, 2001.
19. DOPPAGNE Albert : La bonne ponctuation, De Boeck, Bruxelles, 2006
20. DUBOIS.J, GIACOMO.M, MARCELLES.I.C, GURSPIN.L et MEVEL.J.P : Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973.
21. DUBOIS.J, LAGANE.R : Grammaire, Larousse, Paris, 1995.
22. DUVAL Fr d ric : La traduction du Romulion, Librairie Droz, Gen ve, 2001.
23. ELUERD Roland, Grammaire descriptive de la langue fran aise, Armond Colin, 2004.
24. GASTRO.C.A, DE LA CAMPA.F.B, DONAIRE.M : Liens linguistiques, Etudes de la combinatoire et hi rarchie des composants,  ditions scientifiques internationales, Berne, 2010.
25. GLASER.E, GUILHERME.M.C, GARCIA.M. et MUGHAN.T : Comp tence interculturelle pour le d veloppement de la modalit  professionnelle, Edition du Conseil de l'Europe, 2007.
26. GOHAN David : La phrase nominale et l' volution du syst me verbal en s mitique, Peeters, Paris, 2003.
27. GOHAD Aline : Communiquer en langue  trang re, Peter Lang, Berne, 2004.
28. GREVISSE Maurice et GOSSE Andr  : Nouvelle grammaire fran aise, De Boeck, Bruxelles, 1995.

29. GREVISSE Maurice : Grammaire française, De Boeck, Bruxelles, 2005.
30. GUEDON.J.F et COLIN.J.P : 30 fiches pour réussir les épreuves de français, Groupes Eyroelles, Paris, 2009.
31. HANDERMAN Pascale, SLICKE.A.V, BERRE Michel : La syntaxe raisonnée, De Boeck, Bruxelles, 2003.
32. HANDERSEN.H.L et GUNVER Skytte : La subordination dans les langues romanes, Instituts d'Etudes Romanes, 1995.
33. HINDRYCKX.G, A.Sophie, M.Nyssen : La production écrite en question, De Boeck, Bruxelles, 2009.
34. HOEK Leo : La marque du titre, De Gruyter, Paris, 1981.
35. JAUVEAU.J.P : N'écris pas comme tu chattes, French Edition, 2011.
36. KARCEVASKI Serge : Inédits et introuvables, Peeters, Paris, 2000.
37. LAFAGE Suzanne : Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Logo), Société d'études linguistiques, Paris, 1985.
38. LEEMAN Danielle : La phrase complexe : les subordinations, De Boeck, Bruxelles, 2002.
39. LEEMAN Danielle : Les déterminants du nom en français, Presses universitaires de France, 2004.
40. MAINGUENAU.D : Linguistique pour le texte littéraire, Nathan Université, Paris, 2003.
41. MARTINET André : Éléments de linguistique générale, Larousse, Armon Colin, Paris, 1980.
42. ONILLON Sandrine : Pratiques et représentations de l'écrit, Peter Lang, Berne, 2008.
43. PAQUAY Léopold : L'évaluation des compétences chez l'apprenant, Presses universitaires de Louvain, 2002.
44. PETIOT Geneviève : Grammaire et linguistique, Arman Colin, Paris, 2000.

45. PIERRE Léon et BHATT Barthe : Structure du français moderne, Canadian schofars, Canada, 2005.
46. PONCHON Thierry : Sémantique lexicale et sémantique grammaticale, Librairie Droz, Genève, 1994.
47. PLASSAED Freddie : Lire pour traduire", Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2007.
48. REBOUL Anne et MOESCHLER Jaques : Pragmatique du discours, Armand Colin, Paris, 1998.
49. RIEGEL.M, PELLAT.J.C et RIOUL.R : Grammaire méthodique du français, Presses universitaires de France, 1994.
50. RIVENC Paul : Apprentissage d'une langue étrangère, seconde, De Boeck, Bruxelles, 2003.
51. SAUSSURE. F : Cours de linguistique générale, Talantikit, Bejaïa, 2002.
52. SERBAT Guy, Travaux de linguistique générale, de langue et de littérature latine, Peeters, Paris, 2001.
53. SHIRLEY Carter Thomas, La cohérence textuelle, L'Harmattan, Paris, 2000.
54. SIOUFFI.G et RAEMDONCK.D.V : 100 fiches pour comprendre la linguistique, Bréal, 1999.
55. SIOUFFI.G et RAEMDONCK.D.V : 100 fiches pour comprendre la grammaire, Bréal, 2007.
56. SPEVAX Olga : Le syntagme nominal en latin, L'Harmattan, Paris, 2010.
57. STARETS Moshé : Théories syntaxiques du français contemporain, Presses de l'université Laval, 2000.
58. SUCHET Myriam : Outils pour une traduction post coloniale : littératures hétérologues, Edition des archives contemporaines, 2009.
59. THYRION Francine : L'écrit argumenté, Peeters, Louvain, 1997.

60. TOURATIER Christian : La relative : essai de théorie syntaxique, Librairie Klincksieck, Paris, 1980.
61. TOUSIGNANT Claude : La linguistique en cours de justice, Presses de l'université du Québec, 1990.
62. WIDTA Haline : L'acquisition du français, Universtetu Slaskiego, Katowice, 2007.

2. PERIODIQUES :

1. DUFOUR.I : Compétence linguistique ou communicative?, in revue Le français dans le monde, n°328, juillet-aout, 2003.
2. SIMARD.Y : Pratique grammaticale et approche communicative, in Le français dans le monde, numéro spécial, Juillet, 1995.

3. THÈSES :

1. GAUTIER.A, Unité et discontinuité : une approche épistémologique et Systématique de la phrase, Thèse de doctorat, Université de Paris IV Sorbonne, 2006.

4. DICTIONNAIRES :

1. DUCROT Oswald et SCHAEFFER Jean-Marie : Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, Paris, 1972.
2. MOUNIN Georges : Dictionnaire de la linguistique, Presses universitaires de France, 1974.

ANNEXES

Sujet : 01

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *
..... P. S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu
..... P. S. de cause

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent
..... P. S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti
..... P. S. de cause

5-Si la pluie cesse, nous partirons
.. P. S. de conséquence

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence
.. Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence ..

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite
.. Il a marqué un but par conséquent son équipe le félicite ..

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas
.. Elle baisse le son de la radio puisque le bébé ne s'éveille pas ..

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise
.. Il doit porter des lunettes afin que sa vue est si mauvaise ..

10-Elle est triste / elle continue de sourire
.. Elle est triste quoi qu'elle continue de sourire ..

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 02

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de conséquence

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

Il a marqué un but afin que son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

Elle baisse le son de la radio par conséquent le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

Quoi qu'elle est triste soit triste, elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 03

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone, pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous, *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu,

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent,

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer, lorsque tu es parti,

..... P.S. de temps

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulatoire logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

6.: Aller chercher de quoi boire en attendant que le film commence.

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

7.: Il a marqué un but afin que son équipe le félicite.

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

8.: Elle baisse le son de la radio pas conséquent le bébé ne s'éveille pas.

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

9.: Il doit porter des lunettes puis que sa vue est si mauvaise.

10-Elle est triste / elle continue de sourire

10.: Elle est triste quoi qu'elle continue de sourire.....

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 04

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone, pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de temps

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

6- Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

7- Il a marqué de quoi par conséquent son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

8- Elle baisse le son de la radio afin que le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

9- Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

10- Elle est triste afin qu'elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 04

Production écrite :

Internet est un formidable outil de développement. Rédige un court texte dans lequel tu parles des avantages et des inconvénients d'internet.

J'ai un micro ordinateur dans la maison et il y a l'internet, Je vois les sites de recherche, je télécharge les jeux, les photos, les articles sur P.D.F qui aident dans la révision des leçons on peut faire des exposés donnés par le professeurs.

L'internet est très nécessaire dans la vie

Sujet : 05

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P. S. de conséquence.....

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P. S. de cause.....

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P. S. de cause.....

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P. S. d'opposition.....

5-Si la pluie cesse, nous partirons

... P. S. de condition.....

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

..Allez chercher de quoi boire... puisque... le film commence -

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

..Il a marqué un but afin que... son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

..Elle baisse le son de la radio en attendant que... le bébé s'éveille pas -

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

..Il doit porter des lunettes... par conséquent... sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

Elle est triste... quoique... elle continue de sourire.....

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 05

Production écrite :

Internet est un formidable outil de développement. Rédige un court texte dans lequel tu parles des avantages et des inconvénients d'internet.

L'internet est un outil de contact
je vois les sites comme google, yahoo
et de facebook qui se mange les têtes des jeunes
Je cherche beaucoup des choses personnellement
Je trouve L'internet est positif

Sujet : 06

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone, pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P. S. de cause

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P. S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P. S. de conséquence

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P. S. de conséquence

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P. S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

6. Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

7. Il a marqué un but quoique son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

8. Elle baisse le son de la radio afin que le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

9. Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

10. Elle est triste par conséquent elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie-Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 06

Production écrite :

Internet est un formidable outil de développement. Rédige un court texte dans lequel tu parles des avantages et des inconvénients d'internet.

L'internet est nécessaire... Il est utilisé
par les élèves et les professeurs aussi
mais il y'a des sites dangereux qui
touchent les adolescents, les parents
restent avec les enfants pour aider
dans le recherche

Sujet : 07

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de but

5-Si la pluie cesse, nous partirons

.. P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

..Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

..Il a marqué un but par conséquent son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

..Elle baisse le son de la radio quoique le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

..Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

..Elle est triste afin que elle continue de sourire...

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 08

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P. S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P. S. de Cause

3-L'antenne de télévision s'est détachée, parce qu'il y'avait du vent

..... P. S. de Cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P. S. de temps

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P. S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

..... Allez chercher de quoi boire en attendant que film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

..... Il a marqué un but afin que son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

..... Elle baisse le son de la radio par conséquent le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

..... Il doit porter des lunettes puisque sa vue est mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

..... Elle est triste quoiqu'elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 09

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous |
..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu |
..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent |
..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti,
..... P.S. de conséquence

5-Si la pluie cesse, nous partirons
.. P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence
.. Allez chercher de quoi boire en attendant le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite
.. Il a marqué un but quoique son équipe le félicite...

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas
.. Elle baisse le son de la radio puisque le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise
.. Il doit porter des lunettes par conséquent sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire
.. Elle est très triste afin qu'elle continue de sourire.

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 10

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

*

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous

..... P.S. de but.....

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence.....

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause.....

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. d'opposition.....

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition.....

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

...Allez chercher de quoi boire en attendant le film commence.

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

...Il a marqué un but afin que son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

...Elle baisse le son de la radio par conséquent le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

...Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

...Elle est triste quoi qu'elle continue de sourire.....

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 11

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de but

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulatoire logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

6. ... Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

7. ... Il a marqué un but par conséquent l'équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

8. ... Elle baisse le son de la radio quoique le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

9. ... Il doit porter des lunettes puis que sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

10. ... Elle est triste afin qu'elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 12

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de Conséquence.....

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de Cause.....

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de Cause.....

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de temps.....

5-Si la pluie cesse, nous partirons

.. P.S. de Condition.....

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

..Allez chercher de quoi boire.. puisque.. le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

Il a marqué un but afin que.. son équipe.. le.. félicite.....

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

Elle.. baisse.. le.. son.. de.. la.. radio.. en attendant que.. le bébé ne s'éveille pas.

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

Il doit porter des lunettes par conséquent sa vue est si mauvaise.

10-Elle est triste / elle continue de sourire

Elle est triste quoiqu'elle continue... de sourire.....

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 13

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de conséquence.....

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de cause.....

3-L'antenne de télévision, s'est détachée parce qu'il y avait du vent

..... P.S. de cause.....

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de cause.....

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition.....

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

..Allez chercher de quoi boire puisque le film commence..

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

..Il a marqué un but par conséquent son équipe le félicite..

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

..Elle baisse le son de la radio en attendant que le bébé ne s'éveille..

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

..Il doit porter des lunettes par conséquent sa vue est si mauvaise..

10-Elle est triste / elle continue de sourire

..Elle est triste quoiqu'elle continue de sourire..

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 14

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de cause

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de temps

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

... Je vais chercher de quoi boire en attendant que le film

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

... Il a marqué un but par conséquent son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

... Elle baisse le son de la radio puis que le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

... Il doit porter des lunettes afin que sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

... Elle est triste quoiqu'elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 14

Production écrite :

Internet est un formidable outil de développement. Rédige un court texte dans lequel tu parles des avantages et des inconvénients d'internet.

Je pense que l'internet est outil de
développement ensuite il donne des
informations au contraire l'internet a
des inconvénients, il y a des sites
mals. Alors la technologie est
important mais il faut utiliser dans
le bonnes choses

Sujet : 15

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *
..... P. S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu
..... P. S. de cause

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent
..... P. S. de temps

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti
..... P. S. de condition

5-Si la pluie cesse, nous partirons
..... P. S. de conséquence

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence
...Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite
...Il a marqué un but par conséquent son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas
...Elle baisse le son de la radio afin que le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise
...Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire
...Elle est triste parce qu'elle continue de sourire...

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 16

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-II a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-II s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de temps

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

..... Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-II a marqué un but / son équipe le félicite

..... Il a marqué un but afin que son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

..... Elle baisse le son de radio plus que le bébé ne s'éveille pas

9-II doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

..... Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

..... Elle est triste quoiqu'elle continue de rire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 17

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P... S... de but.....

2-II a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P... S... de conséquence.....

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P... S... de cause.....

4-II s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P... S... de l'opposition.....

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P... S... de temps.....

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

Allez chercher de quoi boire afin que le film commence

7-II a marqué un but / son équipe le félicite

Il a marqué un but en attendant que son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

Elle baisse le son de la radio puisque le bébé ne s'éveille pas

9-II doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

Elle est triste par conséquent elle continue de sourire

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 18

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

- 1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *
..... P.S. de Sub.
- 2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu
..... P.S. de conséquence.
- 3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent
..... P.S. de Cause
.....
- 4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti
..... P.S. de condition.
- 5-Si la pluie cesse, nous partirons
..... P.S. de condition.

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

Allez chercher de quoi boire. afin que le film

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

Il a marqué un but. en attendant que son équipe qui le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

Elle baisse le son de la radio. par conséquent le bébé ne s'éveille pas.

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

Il doit porter des lunettes. puisque sa vue est si mauvaise

10-Elle est triste / elle continue de sourire

Elle est triste. quoiqu'elle continue de sourire.

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 19

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. du but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de temps

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de conséquence

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

.. A. allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence.

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

.. Il a marqué un but afin que son équipe le félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

.. Elle baisse le son de la radio par conséquent le bébé s'éveille pas.

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

.. Il doit porter des lunettes quoi que sa vue est si

10-Elle est triste / elle continue de sourire

.. Elle est triste puis qu'elle continue de sourire.

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

Sujet : 20

Premier exercice : Souligne et nomme les propositions subordonnées :

1-Je vous téléphone pour que vous veniez plus vite à ce rendez-vous *

..... P.S. de but

2-Il a basculé son adversaire, c'est pourquoi il est exclu du jeu

..... P.S. de conséquence

3-L'antenne de télévision s'est détachée parce qu'il y'avait du vent

..... P.S. de cause

4-Il s'est mis pleurer lorsque tu es parti

..... P.S. de but

5-Si la pluie cesse, nous partirons

..... P.S. de condition

Deuxième exercice : Relie chacune des deux propositions ci-dessous par un articulateur logique qui convient : puisque, en attendant que, par conséquent, quoique, afin que :

6-Allez chercher de quoi boire / le film commence

Allez chercher de quoi boire en attendant que le film commence

7-Il a marqué un but / son équipe le félicite

Il a marqué un but par conséquent son équipe félicite

8-Elle baisse le son de la radio / le bébé ne s'éveille pas

Elle baisse le son de la radio afin que le bébé ne s'éveille pas

9-Il doit porter des lunettes / sa vue est si mauvaise

Il doit porter des lunettes puisque sa vue est si mauvaise.

10-Elle est triste / elle continue de sourire

Elle est triste quoiqu'elle continue de sourire.

* Les phrases ci-dessus sont tirées de : Grammaire française : BAYOL Marie-Claire, BAVENCOFFE Marie Jesse, Nathan, Paris, 2005, pp. 213-235.

